

## La revue catholique des idées et des faits

### SOMMAIRE

De la très dure condition du catholicisme au Mexique

Saint Dominique

Le problème de l'amnistie

La fin d'un Fakir

Henri de Tourville et l'Ecole dite de la « Science sociale »

Discours latin d'une nuit de Saint-Eloi

Foi et Beauté

S. S. Pie XI

Georges Bernanos

Edmond Rubbens

Lucien Roure, S. J.

Georges Legrand

Alexandre Masseron

Firmin van den Bosch

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Prêtre, par Mgr Julien : Mgr J. Schyrgens — Mexique, Jean Denis. — Etats-Unis.

### La Semaine

#### ♦ Paix !... Paix !...

Après huit ans on en parle encore et on travaille toujours à l'établir...

Grand discours de M. Briand sur Locarno et Thoiry. « La parole est à la France » répète-t-on, en Allemagne, et les agresseurs de 1914, les vaincus de 1918, attendent que la France renonce à l'occupation et qu'au contrôle militaire interallié soit substituée une surveillance exercée par la S. D. N.

Certes, s'il était démontré que réhabiliter l'Allemagne prussianisée, s'appliquer à effacer toute distinction entre vainqueurs et vaincus, traiter avec Berlin sur un pied de parfaite égalité et... comme si rien ne s'était passé, s'il était démontré que tout cela consoliderait l'Allemagne pacifique et réduirait à l'impuissance, sinon à l'inexistence, l'Allemagne revancharde, il n'y aurait qu'à se résigner. Qui veut la fin, veut les moyens.

Mais comment croire à « la paix par l'amour », prêchée par le doux rêveur de Bierville, quand on réfléchit à l'après-guerre, à la mauvaise foi comme à la mauvaise volonté de Berlin, à la paix perdue par les Alliés, à la Prusse belliqueuse relevant la tête et exerçant toujours son hégémonie en Allemagne?

La vérité, c'est qu'une formidable partie se joue en Europe. Oui, la paix européenne dépend d'un rapprochement franco-allemand, mais toute la question est de savoir si la politique de M. Briand tend à pareille entente, ou si par sa faiblesse et ses concessions elle ne collabore pas plutôt au rétablissement de la force germanique et — qui sait? — de son hégémonie sur l'Europe.

Mais on est dans l'engrenage. Versailles n'ayant pas démembré le Reich — une des plus grandes erreurs de l'histoire — le Reich se relève et rétablit sa formidable puissance. La S. D. N. pourra-t-elle empêcher que de cette puissance retrouvée il soit fait un mauvais usage?

♦ Les catholiques de la capitale n'ont vraiment pas de quoi être fiers de leurs élus! Ces derniers sont 17, contre 10 libéraux, et malgré cette supériorité, l'intransigeance libérale, la morgue de ces Messieurs de la gauche a tout l'air d'en imposer aux conseillers catholiques.

Tout de même! Si M. Max et ses amis se refusent à admettre nos revendications scolaires — et pas des revendications minimisées s. v. p.! — qu'ils se débrouillent tout seuls.

La question scolaire est essentielle. C'est par l'école officielle qu'on veut déchristianiser un peu plus Bruxelles. Toutes autres considérations disparaissent devant la nécessité de sauver l'enseignement libre.

Malheureusement nos élus donnent l'impression d'être plutôt « à la suite » des libéraux, au lieu de leur tenir la dragée haute.

MM. Max et consorts méritent une bonne leçon. Les catholiques bruxellois, et avec eux tous les catholiques du pays, attendent de MM. Wauwermans et Wauquez qu'ils la leur donnent.

Il n'y a pas d'écharpes scabinales, ni de danger socialiste, ni d'union des hommes d'ordre, qui tiennent. Il faut empêcher que l'argent de tout le monde — et donc celui des catholiques — serve uniquement à tuer la foi dans l'âme des petits.

♦ Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, la question de l'amnistie est posée. Exploitée par les flamingants exaltés — les frontistes et les séparatistes — l'amnistie est devenue un drapeau et un symbole. On voudra bien reconnaître que nous l'avions prévu dès 1922.

Quel dommage qu'il ne se soit pas trouvé en Belgique d'homme d'Etat assez avisé pour briser entre les mains des agitateurs une arme qui allait servir à entretenir de tristes querelles!

Aujourd'hui on est placé devant des FAITS : une campagne pour l'amnistie, et, à la Chambre, une majorité en faveur de l'amnistie.

Comment résoudre le problème au mieux des intérêts supérieurs du pays? Que faire pour que les passions ne se déchainent par une fois de plus et que le fossé ne s'élargisse davantage entre les citoyens d'une même Patrie?

Nous publions aujourd'hui un premier exposé du problème que nous avons demandé à notre ami M. Rubbens.

♦ En Chine, c'est le gâchis, mais le fait certain, c'est que rien n'arrêtera les progrès du nationalisme chinois et qu'en l'occurrence les puissances européennes ne récoltent que ce qu'elles ont semé.

Dans cette crise de croissance et dans cette lutte d'intérêts, il importe de contrebalancer l'influence de Moscou — et cela en acceptant que « la Chine soit aux Chinois » — et de sauvegarder l'avenir du catholicisme en désolidarisant aussi complètement que possible la religion catholique d'avec les intérêts européens.

# Lettre Encyclique de S. S. Pie XI

## sur la très dure condition

# du catholicisme au Mexique

*A Nos vénérables Frères,*

*Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires des lieux, en paix et communion avec le Siège Apostolique.*

PIE XI, PAPE.

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Au milieu des injustices et des afflictions qui frappent le catholicisme au Mexique, il ne reste plus à espérer ni à attendre de soulagement si ce n'est « d'un secours spécial de la miséricorde divine »; Nous l'avons déclaré, à la fin de l'année dernière, dans Notre allocution aux cardinaux réunis en Consistoire. Conformément à Notre pensée et à Nos désirs plusieurs fois manifestés, vous n'avez point tardé à prier les fidèles confiés à votre sollicitude d'offrir d'instantes supplications au divin Fondateur de l'Eglise, afin d'obtenir de lui le remède à un tel déluge de maux. A un tel déluge de maux, disons-Nous, puisque Nos fils très chers du Mexique ont subi et subissent encore de dures vexations de la part d'autres de Nos enfants, déserteurs de la milice du Christ et ennemis de leur Père commun.

Si, aux premiers temps de l'Eglise et plus tard, les catholiques ont été en butte à de pires atrocités, nulle part et jamais peut-être, au mépris et en violation des droits de Dieu et de l'Eglise, une faible minorité n'a établi, sous le couvert d'une certaine légalité qui veut en excuser l'arbitraire, de si habiles dispositions pour enchaîner absolument la liberté du plus grand nombre, sans égard à l'amitié entre concitoyens, sans tenir compte des gloires ancestrales.

Nous ne voulons pas manquer de vous exprimer à vous et à tous les fidèles le témoignage solennel de Notre reconnaissance pour les prières publiques ou privées, ordonnées et offertes à cette intention. Ces prières, si utilement entreprises, il importe grandement de ne pas les interrompre et même de les continuer avec plus d'ardeur. Il n'est pas, en effet, au pouvoir des mortels de changer l'esprit et le cœur de leurs semblables et de diriger ou d'adapter les temps et les événements au bien de la société humaine; c'est l'œuvre de la Providence divine qui, seule, peut fixer une limite infranchissable à de pareilles vexations.

### Le Pape veut glorifier devant l'univers l'héroïsme des catholiques mexicains.

Qu'il ne vous semble pas, vénérables Frères, avoir ordonné en vain ces supplications au spectacle des dirigeants de la République mexicaine qui, dans leur haine implacable de la religion, continuent d'imposer avec une sévérité plus tyrannique leurs ordres criminels; sous l'afflux des grâces divines, le clergé et la multitude des catholiques trouvèrent le courage de résister avec patience et donnèrent un magnifique exemple digne d'être glorifié par un document solennel de l'autorité apostolique, à la face de tout l'univers catholique.

Le mois dernier, au jour où Nous avons décerné les honneurs de la béatification à des nombreux martyrs de la Révolution française, Notre pensée s'envolait d'elle-même vers les catholiques mexicains qui ont la même volonté bien décidée de résister patiemment à la haine et à la tyrannie, pour ne pas se séparer de l'unité de l'Eglise et de l'obéissance au Siège Apostolique. O glorieuse

et divine Epouse du Christ, au cours des siècles jamais tes fils ne t'ont manqué, race noble et généreuse, prête à combattre, à souffrir et à mourir pour la sainte liberté de la foi!

### Historique de la persécution

Il n'est pas nécessaire, Vénérables Frères, de rechercher loin dans l'histoire, les tristesses de l'Eglise mexicaine. Qu'il suffise de rappeler qu'à une époque très récente des révolutions, en réalité fréquentes, ont plusieurs fois tourné en lutte et en persécution contre la religion, surtout en 1914 et en 1915, quand des hommes, repris par leurs instincts de barbarie, s'attaquèrent au clergé séculier et régulier, aux religieuses, aux lieux et aux objets consacrés au culte, avec une fureur si brutale qu'ils ne reculaient devant aucune injustice, aucune violence, aucune ignominie.

### Renvoi des délégués apostoliques.

Ces événements sont universellement connus. Nous avons à ce sujet élevé des protestations publiques et la presse les a rapportés en détail; aussi, n'est-ce pas le lieu d'exposer longuement Nos doléances sur le renvoi, en ces dernières années, des Délégués apostoliques au Mexique, au mépris de toute justice, de toute bonne foi et de toute civilisation, l'un ayant été expulsé du pays, le second s'étant vu refuser le retour, après une brève absence pour raison de santé, un troisième ayant reçu un accueil hostile et l'ordre de se retirer. Dans ces circonstances, sans compter les qualités éminentes de ces personnages pour négocier la paix, tout le monde voit combien leur dignité archiepiscopale a été blessée, ainsi que l'honneur de leur charge, et Nous-mêmes, surtout, dont ils représentaient l'autorité.

### Les mesures injustes de la Constitution politique de 1917.

Ces faits sont douloureux et graves; mais ceux que Nous devons encore signaler, Vénérables Frères, blessent au vif les droits de l'Eglise et nuisent bien plus aux catholiques de cette nation.

Considérons d'abord la loi portée en 1917 sous le nom de Constitution politique des Etats fédérés du Mexique. En ce qui concerne notre sujet, la séparation de l'Eglise et de l'Etat est proclamée; comme dépouillée de toute personnalité, l'Eglise n'a plus de droits, elle ne peut en acquérir à l'avenir; les magistrats ont le pouvoir de s'ingérer dans le culte et la discipline extérieure de l'Eglise. Les ministres sacrés sont mis sur le même rang que les autres citoyens professant les arts libéraux ou exerçant un métier manuel, avec cette différence qu'ils doivent être Mexicains d'origine, qu'ils ne peuvent pas dépasser un certain chiffre, laissé au choix des législateurs de chaque Etat, et, de plus, qu'ils sont privés de leurs droits civils et politiques comme les scélérats et les aliénés. Il est prescrit, en outre, qu'avec une Commission de dix citoyens ils doivent signifier aux magistrats leur entrée en possession d'une église ou leur transfert en un autre lieu. Il est interdit de prononcer les vœux de religion, interdit aux Ordres et aux Congrégations religieuses d'exister au Mexique. Il est défendu d'exercer le culte public, si ce n'est à l'intérieur des édifices sacrés et sous la surveillance des dirigeants; les temples eux-mêmes deviennent le domaine de la nation; évêchés, demeures canoniales, séminaires, maisons religieuses, hospices, instituts

de bienfaisance, tout est ravi à l'Eglise. Celle-ci ne conserve plus rien; tout ce qui lui appartenait au moment où la loi fut portée est attribué à la nation, avec faculté pour quiconque de dénoncer ce que l'Eglise semblait posséder par personne interposée; pour fonder une action, la loi prévoit qu'une simple présomption suffit. Les ministres sacrés sont privés du droit d'héritage, sauf le cas de stricte parenté. Aucun pouvoir n'est reconnu à l'Eglise dans le mariage des chrétiens qui, pour cette raison, n'est jugé valide que si le droit civil le déclare tel. L'enseignement est proclamé libre, mais avec les restrictions suivantes : défense aux prêtres et aux religieux d'ouvrir ou de diriger des écoles élémentaires, silence absolu sur la religion dans l'enseignement, même privé. Il est décrété que les diplômes d'études donnés par l'Eglise dans ses écoles n'ont aucune valeur officielle.

Vénérables Frères, les auteurs de cette loi, ainsi que ceux qui l'ont approuvée et sanctionnée ignoraient que l'Eglise, société parfaite et indépendante, établie par le Christ Rédempteur et Roi des hommes pour le salut de tous, possède de droit divin la pleine liberté d'exercer sa charge — ignorance qui paraît incroyable au XX<sup>e</sup> siècle après le Christ, dans une nation catholique et chez des hommes baptisés — ou bien ils ont cru dans leur folie orgueilleuse qu'ils pourraient abattre « la maison du Seigneur, cet édifice inébranlable reposant sur le roc », ou bien encore ils brûlaient de l'ardente passion de nuire à l'Eglise par tous les moyens.

#### L'action des évêques.

Après la promulgation de cette loi exécrationnelle, les archevêques et évêques mexicains pouvaient-ils garder le silence? Peu après, ils écrivirent une protestation calme et nerveuse; Notre prédécesseur immédiat la ratifia, des évêques de certaines nations y joignirent une adresse collective, et beaucoup d'autres des déclarations individuelles; Nous-mêmes, Nous l'avons confirmée le 2 février de cette année dans un message de consolation adressé à tout l'épiscopat mexicain. Les évêques espéraient que le conflit s'apaiserait peu à peu et que les dirigeants de la nation percevaient les dangers et les maux immenses dont les articles restrictifs de la liberté religieuse menaçaient la presque totalité du peuple; ils avaient donc confiance que, par amour de la concorde, il ne serait fait aucun, ou presque aucun usage de ces articles et que l'on arriverait ainsi à un *modus vivendi* tolérable.

#### La loi Calles de juillet 1926.

Malgré les conseils de paix donnés par les pasteurs, malgré la patience sans bornes du clergé et du peuple, il fallut perdre tout espoir de sauvegarder le calme et la paix. La loi promulguée le 2 juillet de cette année par le président de la République ravit à l'Eglise dans ces contrées presque tout vestige de liberté. L'exercice du sacré ministère est empêché à tel point que des peines très sévères le frappent comme s'il s'agissait d'un crime capital. Cet abus scandaleux de l'autorité publique Nous cause une douleur si vive qu'on ne peut se l'imaginer. Tout homme qui vénère comme il le doit Dieu, Notre Créateur et Notre Rédempteur très aimant; tout Chrétien qui veut obéir aux commandements de Notre Sainte Mère l'Eglise, doit y être considéré comme un criminel, un malfaiteur; il doit être exclu du droit commun, il mérite la prison en compagnie des scélérats. Oh! comme elle convient à ces législateurs, la parole adressée par Notre-Seigneur Jésus-Christ aux princes des Juifs : *Voici venues votre heure et la puissance des ténèbres.* (Luc., XXII, 53).

L'une de ces lois, toute récente, vient s'ajouter à une autre plus ancienne, bien moins pour l'interpréter comme ils le prétendent, que pour l'aggraver et la rendre bien plus intolérable. Le président de la République et ses ministres pressent à tel point l'exécution de l'une et de l'autre qu'ils ne laissent aucun gouverneur d'Etat, aucun magistrat ni aucun chef militaire s'abstenir de persécuter les catholiques. A la persécution s'ajoute l'insulte : on attaque l'Eglise auprès du peuple par d'impudents mensonges dans les assemblées publiques, tandis que les moqueries et les injures couvrent la voix des nôtres jaloux de réfuter ces calomnies, ou bien dans les journaux hostiles à la doctrine et à l'action catholique. Au début, les catholiques purent, dans leurs journaux, exposer la vérité, combattre le mensonge et assurer ainsi une certaine défense de l'Eglise; maintenant, ces citoyens au patriotisme ardent n'ont plus le droit d'élever même une vaine plainte en faveur de la foi ancestrale et du culte divin. Mais Nous, dans

toute la conscience de Notre charge apostolique, vénérables Frères, Nous crierons; que l'univers catholique tout entier apprenne de la bouche du Père commun d'une part la tyrannie haineuse de nos ennemis, de l'autre le courage et la constance héroïques des évêques, des prêtres, des familles religieuses et des laïques.

#### Le Pape en dénonce solennellement les injustices et les atrocités.

Prêtres et religieux d'origine étrangère sont expulsés; les écoles qui donnaient l'instruction chrétienne aux enfants, fermées parce qu'elles portent un nom religieux ou possèdent une image ou une statue sainte; on ferme aussi en masse séminaires, écoles, hôpitaux, couvents et annexes des églises. Dans presque toutes les villes ou Etats, on fixe et réduit au minimum le nombre des prêtres chargés du ministère sacré, et encore ne pourront-ils remplir leurs fonctions que s'ils sont inscrits près de l'autorité civile ou en recevoient la permission. En certains Etats, on impose à l'exercice du ministère des conditions qui feraient rire, si la question n'était si douloureuse : obligations pour le prêtre d'avoir tel âge, mariage dit civil, baptême uniquement dans l'eau courante. Dans l'un des Etats de la Confédération il a été décidé que, sur son territoire, il n'y aurait pas plus d'un évêque et nous savons que pour ce motif deux évêques durent quitter leur diocèse pour l'exil. Contraints à cet acte par les circonstances, plusieurs évêques se sont éloignés de leur siège épiscopal; d'autres sont déferés aux tribunaux; plusieurs arrêtés, et ceux qui restent, menacés de l'être. Tous les Mexicains qui se dévouent à l'éducation des enfants et de la jeunesse ou qui exercent une charge publique ont été requis de répondre s'ils étaient aux côtés du président de la République et s'ils approuvaient la guerre menée contre la religion catholique; pour ne pas subir de révocation, ils furent contraints de prendre part avec les soldats et les ouvriers à un cortège ordonné par la Fédération socialiste appelée Section ouvrière du Mexique : cette manifestation, qui se déroula le même jour à Mexico et dans les autres villes et que marquèrent des harangues impies adressées au peuple avait pour but de charger l'Eglise d'outrages et d'offrir au président et à son œuvre les applaudissements et les ovations des manifestants. L'arbitraire et la cruauté de nos ennemis ne s'arrêta pas là. Les personnes, hommes et femmes, qui prirent la défense de la religion et de l'Eglise de vive voix ou en distribuant des tracts et journaux, furent appelées en justice et jetées en prison. En prison aussi des Châpîtres entiers de chanoines, parmi lesquels des vieillards et des infirmes portés sur une civière; aux carrefours et sur les places publiques, devant les églises, des prêtres et des fidèles tombèrent, cruellement assassinés. Plaise à Dieu que les auteurs responsables de tels crimes viennent enfin à résipiscence et recourent dans les larmes de la pénitence à la miséricorde divine; c'est cette vengeance si noble, Nous en sommes persuadé, que Nos fils injustement massacrés demandent à Dieu pour leurs assassins.

#### La conduite conciliante et énergique de l'épiscopat.

Il convient, maintenant Vénérables Frères, de vous exposer brièvement comment évêques, prêtres et fidèles du Mexique résistèrent aux persécuteurs, leur opposant un rempart qui défendit Israël et se tenant fermes dans la lutte. (*Ezech.*, XIII, 5.)

Tous les évêques du Mexique, d'un commun accord — il n'y avait pas à en douter — tentèrent tout ce qui était en leur pouvoir pour sauvegarder la liberté et la dignité de l'Eglise. Ils adressèrent d'abord au pays une lettre commune; ils y démontrèrent sans peine que le clergé avait toujours conservé une attitude de calme, de prudence et de patience, devant les chefs de la République et qu'il avait toléré peut-être même à l'excès des lois moins équitables; ils y exposaient la doctrine sur la constitution divine de l'Eglise et avertissaient les fidèles de persévérer dans la religion catholique de manière « à obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (*Actes*, V, 29), chaque fois que les autorités enjoindraient l'observation des lois contraires à la notion et au nom même de loi, ainsi qu'à la constitution et à la vie de l'Eglise.

Quand le président de la République promulgua la loi néfaste, une nouvelle lettre commune de protestation déclara ceci : accepter cette loi, c'était asservir l'Eglise, c'était la livrer en esclave à des gouvernants qui, d'ailleurs, poursuivraient malgré tout leur entreprise; il était préférable de s'abstenir des fonctions publiques du saint ministère; le culte divin, qui ne peut s'accomplir sans le

secours des prêtres, serait donc complètement interrompu dans toutes les églises de leurs diocèses le dernier jour de juillet, date à laquelle la loi entrerait en vigueur.

Comme les gouvernants avaient prescrit de confier partout les monuments sacrés à la garde de laïques choisis par le chef de la municipalité et de ne les livrer à aucun prix aux personnes nommées ou désignées par les évêques ou les prêtres, la propriété de ces biens étant transférée des ecclésiastiques aux autorités civiles, les évêques interdirent presque partout aux fidèles d'accepter leur élection éventuelle de la part des pouvoirs civils et de pénétrer dans les églises qui auraient cessé d'être au pouvoir de l'Eglise; en d'autres régions, vu les circonstances particulières, des décisions différentes intervinrent.

Ne croyez pas cependant, Vénérables Frères, que les évêques du Mexique aient laissé échapper la moindre occasion favorable, de calmer les esprits et de ramener la paix, quelque doute ou plutôt quelque désespoir qu'ils eussent touchant le résultat. En effet, les évêques réunis à Mexico et parlant comme par procuration au nom de leurs collègues, adressèrent au président de la République une lettre toute de courtoisie et de respect, en faveur de l'évêque de Huejutla indignement conduit en prison dans la ville de Pachuca par un fort détachement de soldats; il n'est pas moins certain qu'ils reçurent une réponse inspirée par la colère et la haine.

Des personnages éminents intervinrent spontanément dans un désir de paix, pour ménager une conversation entre le président, l'archevêque de Morelia et l'évêque de Tabasco: des deux côtés, on discuta très longuement de ces graves questions, mais sans le moindre succès.

Les évêques étudièrent ensuite la question de savoir s'ils demanderaient à la Chambre l'abrogation des lois contraires aux droits de l'Eglise ou s'ils continueraient comme auparavant la résistance patiente ou passive; pour plus d'une raison, il leur semblait inutile de proposer une pareille demande. Toutefois, ils présentèrent une pétition sagement formulée par d'excellents jurisconsultes catholiques et pesée avec soin; cette pétition épiscopale reçut, par les soins de la Ligue pour la défense de la liberté religieuse dont Nous parlerons bientôt, la signature d'une multitude de catholiques de l'un ou de l'autre sexe. Ce qu'il en adviendrait, les évêques l'avaient bien prévu: l'Assemblée nationale rejeta, à l'unanimité moins une voix, la pétition qui lui était présentée, prétextant la raison suivante que les évêques sont privés de toute personnalité juridique, qu'ils avaient fait appel au Souverain Pontife et qu'ils ne voulaient pas reconnaître les lois de leur pays. Que restait-il aux évêques, sinon de décider que rien ne changerait dans leur conduite ni dans celle des prêtres jusqu'au jour où les lois injustes seraient abolies? Les chefs de la Fédération mexicaine auront beau abuser de leur pouvoir et de l'admirable patience des citoyens, menacer peuple et clergé, comment vaincre des hommes prêts à supporter tous les tourments plutôt que de signer un accord qui offenserait la cause de la liberté catholique?

#### La glorieuse attitude des prêtres.

A travers les douloureuses vicissitudes du conflit, les prêtres ont du reste imité la merveilleuse constance des évêques et l'ont reproduite en leur personne; leurs magnifiques exemples de vertu Nous ont vivement consolé; devant l'univers catholique entier, Nous les faisons connaître et les glorifions, car « ils en sont dignes » (*A poc.*, III, 5.)

• Bien que tous les moyens aient été employés au Mexique pour séparer le clergé et le peuple de la hiérarchie sacrée et du Siège Apostolique et que les efforts comme les persécutions de Nos ennemis aient eu ce but principal, les quelque quatre mille prêtres qui forment le clergé n'ont eu qu'à déplorer une ou deux malheureuses défections; quand Nous songeons à cette constance unanime, il n'est pas d'espoir que Nous permette le clergé mexicain. Ces ministres sacrés maintiennent entre eux une étroite union, ils obéissent avec un affectueux respect aux ordres de leurs évêques, bien que cela entraîne le plus souvent de graves difficultés; ils vivent de leur saint ministère; privés de ressources et l'Eglise n'ayant plus de quoi subvenir à leurs besoins, ils acceptent courageusement la pauvreté et le dénuement; ils veillent de toutes leurs forces aux nécessités spirituelles des fidèles; ils alimentent et excitent autour d'eux la ferveur de la dévotion; par leurs exemples, leurs conseils et leurs exhortations, ils élèvent l'esprit de leur peuple et encouragent les âmes à persévérer dans la

résistance passive. Quoi d'étonnant que la colère et la rage des ennemis se soient d'abord et surtout tournées contre les prêtres? Ces derniers n'hésitèrent pas, quand il le fallut, à affronter avec courage et sérénité la prison et la mort elle-même.

Des informations récentes ont appris des faits qui outrepassent même les lois injustes rappelées plus haut et qui atteignent le comble de l'impunité: quand les prêtres célèbrent chez eux ou dans la maison des fidèles, on les assaille à l'improviste, on outrage odieusement la sainte Eucharistie et les ministres sacrés sont menés en prison.

#### L'organisation catholique.

Nous ne saurions jamais assez louer le courage des fidèles mexicains qui ont bien saisi l'importance primordiale qu'il y a pour cette nation catholique de ne pas dépendre de l'arbitraire et de l'audace d'un petit nombre dans les questions les plus saintes et les plus graves, telles que le culte de Dieu, la liberté de l'Eglise et le salut éternel des âmes, et de se diriger un jour enfin, par la grâce de Dieu, d'après des lois justes, en harmonie avec le droit naturel, divin et ecclésiastique.

Nous attribuons une louange toute particulière aux associations catholiques qui, dans le danger actuel, forment autour du clergé comme une armée de défense. Leurs membres ne se contentent pas de pourvoir selon leurs moyens à la nourriture et à l'entretien des prêtres; ils veillent sur les monuments sacrés, enseignent la doctrine chrétienne aux enfants, et, comme des sentinelles, avertissent les prêtres de manière que nul fidèle ne soit privé de leur assistance. C'est là le rôle de toutes les associations; mais Nous voulons toucher un mot des principales afin qu'elles sachent, chacune en particulier, que le Vicaire de Jésus-Christ les loue et les approuve vivement. Tout d'abord, la Société des Chevaliers de Colomb, qui s'étend sur tout le pays et se compose heureusement d'hommes actifs, laborieux, que recommandent hautement leur pratique des affaires, la profession déclarée de leur foi et leur zèle pour le bien de l'Eglise; elle comprend surtout deux œuvres, les plus opportunes au temps présent: d'abord, une association nationale des chefs de famille qui ont pour programme l'éducation catholique de leurs enfants, la revendication du droit naturel qu'ont les parents chrétiens d'élever librement leurs enfants et, si ces derniers fréquentent les écoles publiques, de leur donner l'enseignement sûr et complet de la doctrine catholique; ensuite, la Ligue pour la défense de la liberté religieuse, fondée à l'heure où il apparut nettement que de grands malheurs menaçaient le catholicisme. Les membres de cette Ligue, qui est répandue à travers tout le pays, travaillent avec persévérance et concorde à organiser tous les catholiques comme en une seule armée fortement encadrée et à l'opposer aux adversaires. Comme les Chevaliers de Colomb, deux autres associations ont bien mérité de l'Eglise et de leur patrie; elles ont pour but particulier l'action sociale catholique: ce sont l'Association catholique de la Jeunesse mexicaine et l'Union ou Fédération catholique des Femmes mexicaines. En dehors de leur programme particulier, l'une et l'autre secondent et font exécuter partout les initiatives de la Ligue pour la défense de la liberté religieuse. Pour ne pas entrer dans le détail, il Nous plaît, Vénérables Frères, de relever un seul fait: ligueurs et ligueuses de ces Associations connaissent tous si peu la crainte qu'ils cherchent le danger au lieu de le fuir, et qu'ils se réjouissent quand il leur arrive de souffrir des cruautés de l'ennemi. Magnifique spectacle donné au monde, aux anges et aux hommes; gestes dignes d'une louange éternelle!

#### Héroïsme et martyre des fidèles.

Nous y avons déjà fait allusion: nombreux sont les Chevaliers de Colomb, les chefs de la Ligue, les femmes et les jeunes gens qui furent jetés dans les fers, conduits sous escorte à travers les rues, enfermés dans des prisons infectes, maltraités, frappés de peines et d'amendes. Bien plus, Vénérables Frères, plusieurs de ces jeunes gens — Nous pouvons à peine en contenir nos larmes, — tenant en main leur chapelet et acclamant le Christ-Roi, acceptèrent courageusement la mort; des vierges saintes jetées en prison ont subi d'ignobles outrages et l'on publia volontairement ces horreurs pour détourner les autres de leur devoir.

**Confiance en Dieu qui veille  
sur son Eglise.**

Quand le Dieu très bon mettra-t-il une mesure et un terme à ces calamités? Nul ne peut le soupçonner ni le prévoir, Vénérables Frères; Nous savons seulement qu'un jour enfin l'Eglise du Mexique verra se calmer ce déchaînement de haines; en effet, comme l'enseignent les oracles divins, « il n'y a pas de sagesse, il n'y a pas de prudence, il n'y a pas d'habileté contre le Seigneur » (*Prov.*, XXI, 30) et contre l'Epouse immaculée du Christ « les portes de l'enfer ne prévaudront point » (*MATTH.*, XVI, 18).

Né pour l'immortalité, que fit l'Eglise, depuis le jour de la Pentecôte où, enrichie des lumières et des dons du Saint-Esprit, elle quitta la retraite du Cénacle pour venir au plein jour dans l'assemblée des humains, que fit-elle, au cours de vingt siècles et à travers toutes les nations, sinon « passer en faisant le bien » (*Act.*, x, 38) à l'exemple de son Fondateur? Ces bienfaits de tout genre devaient lui attirer un amour universel; c'est le contraire qui arriva, d'ailleurs, selon ce que le divin Maître avait lui-même clairement prédit (*MATTH.*, x, 17-25). Aussi la barque de Pierre a-t-elle tantôt avancé sous le souffle de vents favorables, laissant derrière elle un sillage de gloire et d'admiration; tantôt elle a semblé engloutie par les flots et presque submergée; mais n'a-t-elle pas au gouvernail le divin Nocher, qui, au moment opportun, calmera la colère des vents et des flots? Ces tribulations qui torturent les catholiques, le Christ qui seul a tout pouvoir les fait servir au bien de l'Eglise: « C'est le propre de l'Eglise, au témoignage de saint Hilaire, de vaincre par ses blessures, de briller devant les esprits sous les attaques, de conquérir au milieu des abandons. » (*S. Hilaire de Poitiers. De Trinitate*, livre VII, 4. *Patrol. Lat.*, x, 202.)

**Ingratitude des chefs mexicains  
envers l'Eglise qui civilisa  
ce pays.**

Si tous les persécuteurs, qui dans tout le Mexique sévissent contre leurs frères et concitoyens coupables de nul autre crime que d'observer les lois divines, repassaient attentivement et sans préjugés l'histoire de leur patrie, ils ne pourraient s'empêcher de reconnaître et de proclamer que tout ce qu'il existe dans leur pays de civilisation, de beau, de bien, il le doit sans aucun doute à l'Eglise. Nul ne l'ignore, dès l'établissement en ce pays d'une société de chrétiens, prêtres et religieux, ces hommes que l'on traite maintenant avec tant d'ingratitude et de dureté surmonteraient toutes les difficultés que leur créaient d'une part les colons assoiffés d'or, de l'autre les indigènes encore sauvages, et ils consacraient tous leurs efforts à multiplier sur cet immense territoire avec la splendeur du culte divin les bienfaits de la foi catholique, les œuvres et institutions de charité, les écoles et collèges pour y former les habitants aux lettres, aux sciences sacrées et profanes, aux arts libéraux et aux métiers manuels.

**Invocation finale à Notre-Dame  
de Guadeloupe.**

Il Nous reste, Vénérables Frères, à implorer avec supplications Notre-Dame de Guadeloupe, la céleste patronne de la nation mexicaine, la priant d'oublier les injures qui l'atteignirent elle aussi, et de rendre, par son intercession, les bienfaits de la paix et de la concorde à son peuple; si, au contraire, par un secret dessein de Dieu, ce jour tant désiré était encore loin, de remplir de toutes ses consolations l'âme des fidèles mexicains et de l'affermir dans la lutte pour la liberté religieuse.

Comme gage des grâces divines et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, Vénérables Frères, surtout à ceux qui dirigent les diocèses du Mexique, ainsi qu'à tout votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près saint Pierre, le 18 novembre de l'année 1926, de Notre pontificat la cinquième.

PIE XI, PAPE.

# Saint Dominique

Si l'on interroge pour la première fois la vie d'un de ces saints, et particulièrement d'un de ces saints fondateurs d'ordres, les voix qui en sortent paraissent d'abord innombrables et diverses au point de troubler l'esprit. L'espèce de vertige ne fera que croître si vous vous appliquez à suivre pas à pas l'ordre des faits, car ici leur succession n'apprend rien ou peu de chose. Ces grandes destinées échappent, plus que toutes les autres, à n'importe quel déterminisme: elles rayonnent, elles resplendent d'une éclatante liberté.

Au premier examen, le seul génie semble donner à certaines vies exceptionnelles ce même caractère d'indépendance, de spontanéité souveraine. Il n'en est rien pourtant. On pourrait soutenir au contraire — et par quels illustres exemples! — que le génie a toujours en soi quelque chose d'hostile et d'irréductible, et comme un principe de stérilité. S'il réalise cette merveille d'inspiration et d'équilibre qu'est l'œuvre d'art achevée, c'est le plus souvent, et quand la divine charité n'y collabore, par une espèce de spécialisation monstrueuse qui épuise toutes les puissances de l'âme et la laisse dévorée d'orgueil dans un égoïsme inhumain. L'homme de génie est si peu dans son œuvre, qu'elle est presque toujours contre lui un témoignage impitoyable. Au lieu que l'œuvre du saint est sa vie même, et il est tout entier dans sa vie.

La difficulté n'est point vaincue pour autant: à ce point de la méditation, elle apparaît, au contraire, presque insoluble. L'expérience des hommes nous enseigne à pénétrer assez avant dans leurs intentions par la seule comparaison — déjà trop cruelle — du public et du privé. Pas d'attitude, si bien et si patiemment gardée qui ne porte en elle sa propre contradiction, pas de mensonge si compact qui n'ait sa brèche, ou du moins ne puisse être pris à revers. Comme le chirurgien apprend la vie sur le mort, comme le biologiste analyse les déchets organiques pour tâcher d'y surprendre le secret des échanges et des fonctions, le moraliste sait qu'il a devant lui ce personnage d'artifice et de fraude, ce cadavre camouflé dont nous sommes nous-mêmes dupes aussi souvent qu'autrui, jusqu'à ce que le premier regard du juge, au delà de la mort, le fasse voler en éclats. Mais le saint est devant nous ce qu'il sera devant le juge. Nous touchons là, d'un regard ébloui, non pas (comme on voudrait le faire croire) une vie diminuée, où la mortification retranche sans cesse, mais la vie dans son effusion et comme à l'état naissant, la vie même, ainsi qu'une source retrouvée. Retrouvée, car nous l'avions perdue, et sitôt retrouvée, nous la perdons encore. Le pauvre nomade, au cœur de ses déserts de sable, dressé à disputer au sol, pour lui et ses bêtes, un mince filet d'eau bourbeuse, a peine à croire qu'il est toujours un pays des fontaines, et que ce sera de nouveau pour ses lèvres et ses mains ce jaillissement glacé, ce bondissement plein d'écume et d'azur.

On pense qu'un Benoît, qu'un Dominique, qu'un Ignace nous sont plus proches qu'un Jean de la Croix ou qu'une Catherine de Sienna, parce qu'ils sont aussi des législateurs et des conquérants. Il est vrai qu'ils nous donnent ainsi des leçons que la prudence humaine peut entendre. Mais que cette vue est courte! L'ambitieux qui rêverait de trouver ici une méthode et des recettes originales perdrait son temps. La sainteté n'a pas de formules, ou pour mieux dire, elle les a toutes. Elle rassemble et exalte toutes les puissances, elle réalise la concentration horizontale des plus hautes facultés de l'homme. Pour la seulement reconnaître, elle exige de nous un effort, et que nous participions, en quelque mesure, à son rythme, à son immense élan. Sans doute,

il paraît plus facile de transcrire, selon le vocabulaire commun, l'Histoire de la fondation des Prêcheurs plutôt qu'une illumination d'Angèle de Foligno. Et pourtant, s'il était en notre pouvoir de lever sur les œuvres de Dieu un regard unique et pur, l'ordre des Prêcheurs nous apparaîtrait comme la charité même de saint Dominique réalisée dans l'espace et dans le temps, comme sa visible oraison.

Voilà pourquoi les méthodes modernes de la critique historique, en de telles matières, n'ont pas fini de nous décevoir. Les vies que les grandes passions humaines commandent, au delà de leur apparent désordre, ont une certaine unité grossière qui permet de transposer les plus illustres sur le plan des vies ordinaires, de leur trouver, si l'on peut ainsi dire, une sorte de dénominateur commun. Rien de plus monotone que la passion, et qui se répète si misérablement. César nous fait comprendre tel ambitieux de chef-lieu de canton et tel fonctionnaire colonial nous ouvre l'âme de Néron. La passion prend tout ce qu'on lui cède et ne rend rien. Au lieu que la charité donne tout, mais il lui est rendu plus encore. Quelle comptabilité surhumaine rendrait compte de ce magnifique échange? Si l'historien s'en tient à une rigoureuse exactitude, il nous apprendra peu de chose de l'existence d'un saint. Les vieilles légendes en disent beaucoup plus long, parce qu'elles transcrivent en symboles des réalités profondes. Elles ont ce caractère d'ingénuité qui semble dérouter exprès notre logique et notre expérience. Comment n'auraient-elles pas ce caractère? Chaque vie de saint est comme une nouvelle floraison, l'effusion dans un monde rendu, par l'hérédité du péché, esclave de ses morts — d'une miraculeuse, d'une édenique ingénuité.

\* \* \*

En ce sens, il nous importe peu que Dominique appartint ou non à l'illustre famille des Guzmans, et fût ainsi parent des anciens rois d'Espagne. C'est assez de savoir qu'il était de sang militaire, et de l'imaginer petit enfant, avec les cheveux blonds, presque fauves, les yeux bleus et la peau blanche de ses ancêtres visigoths, Ruodric, Wilhelm ou Froila, au sommet de l'humble tour seigneuriale de Calernega, de l'unique « torrón » rectangulaire bâti par son aïeul, à la frontière du pays maure, et regardant glisser vers la mer les eaux pâles du Douro. A l'extrême horizon, bien au delà des plaines grises, tigrées par les rochers rouges du trias, plantées de bruyères roses, de genêts et de salicornes, avec ses fourrés de lavande, d'hysope et de romarin, où paissent les petits pourceaux noirs, la sierra de Guadarrama lève au ciel ses hauts contreforts sombres, et derrière leur masse énorme, c'est Tolède, où les chefs castillans luttent contre les Maures. En une ou deux étapes, la brèche ouverte, les petits chevaux infatigables seraient au bord du fleuve, et l'on verrait de nouveau s'agiter sur les rives les longs manteaux blancs et les haubergeons dorés... Le temps n'est pas si loin où sur les marchés maures on avait une femme pour un dirhem, et un enfant chrétien pour un demi-dirhem! Pas une de ces chaumières de torchis tassées autour du donjon où l'on ne s'entretient de merveilleuses histoires, graves et sanglantes, qui sort dans le génie de cette race formée dans le malheur et la pauvreté. Le berger, couvert des pieds à la tête de peaux de mouton, et qui semble, au milieu de ses bêtes, une autre bête géante, en nourrit ses songes, la main fermée sur sa houlette garnie de fer. Mais on parle aussi à voix basse de ces parents — père, fils ou frère — enlevés par les hardis voleurs païens, vendus comme un bétail, et qui achèvent lentement de mourir dans les supplices et les terreurs de l'esclavage, au fond de ces villes mystérieuses pleines de richesses inouïes et sous un ciel enchanté. Parfois les femmes se passent en pleurant quelque message apporté de si loin par un Catalan suspect, probablement

négal ou par un Juif. Après un souvenir désespéré à tout ce qu'il ne retrouvera jamais plus, le misérable énonce timidement le prix de sa rançon — chiffre fabuleux, déchirant mirage! « La captivité, chez les Maures, fut l'une des plaies de l'Espagne, plus angoissante que la famine, » écrit le R. P. Petitot. Or, tandis que ces durs paysans, ou leurs nobles si pareils à eux, rêvaient de représailles, d'armées défaites et de têtes coupées, n'est-il pas permis de supposer que le petit Domingo, qui, jusqu'à sa mort, fut un ami si tendre, sentait, à de pareils récits, son cœur trembler de pitié? Thierry d'Apolda nous rapporte que, vingt ans plus tard, le jeune chanoine d'Osma résolut un jour de se vendre pour racheter le fils d'une pauvre femme. Peut-être touchons-nous ici le ressort secret d'une enfance dont les chroniqueurs ne nous apprennent que peu de chose. Cette imagination délicate fut tôt cruellement blessée. Bien d'autres jeunes Castillans subirent dans le même temps la même épreuve, et s'y endurcirent seulement. Mais celui-ci s'ouvre d'instinct et tout entier à la divine compassion — et, dès lors, commence sans doute le poème de sa charité.

\* \* \*

La mère de Dominique, la bienheureuse Jeanne, était fille des seigneurs d'Aza, et de noblesse ancienne. Il était le dernier de ses enfants, et peut-être le plus chèrement aimé si l'on en croit la tradition qui veut que la future gloire de son fils lui ait été annoncée par des songes. Elle le garda sept ans près d'elle, puis le conduisit chez son oncle, l'archiprêtre de Gumiel d'Izan (mais Gumiel d'Izan n'est qu'à quatre lieues de Calernega). Il y vécut obscurément et studieusement jusqu'à l'âge de quinze ans. Alors, on décida de l'envoyer aux écoles de Palencia, qui seront plus tard l'illustre université de Salamanque. Ces écoles étaient dès ce moment célèbres, et d'ailleurs l'Espagne tout entière, comme le reste de la chrétienté, se sentait emportée dans ce mouvement d'ascension inouï que fut le prodigieux treizième siècle.

Selon le vénérable programme carolingien, six années furent consacrées à l'étude de la grammaire, de la poétique, de la logique, puis de l'algèbre, de l'astronomie et de la musique. Ce premier cycle achevé, Dominique avait atteint sa vingt et unième année, mais il étudia ou professa la théologie à Palencia jusqu'à l'âge de trente et un ans. C'est alors que le prieur du chapitre d'Osma, Diego de Azevedo, l'ayant appelé près de lui, il devint chanoine régulier de ce chapitre et en fut nommé sous-prieur, lorsque Diego fut appelé lui-même au siège épiscopal d'Osma, Dominique a trente-quatre ans.

Que d'autres, aussi bien nés, non moins studieux, éloquents, sont morts prieurs d'Osma! Et pourtant, à l'insu de tous, et sans doute méconnue de lui-même, la grande œuvre, déjà conçue, a tressailli dans son cœur. Ce jeune chanoine aux cheveux blonds, aux belles mains, à la voix forte et douce, qui va lire sur les rives de l'Ucero et répond aux saluts avec cette sorte d'urbanité tendre que ses fils ont tant aimée, c'est l'ordre des Prêcheurs, non point formé par un calcul abstrait, mais dans la plénière effusion de la vie. Ici tout est frais, tout est pur, tout est neuf, tout s'efforce vers le haut, comme l'universelle ascension de l'aube. C'est l'ordre des Prêcheurs, cette grande avidité de la science et ce grand désir encore de l'instaurer dans le Christ. C'est l'ordre des Prêcheurs, cette impatience sacrée qui, dans sa petite cellule, aux pieds du Crucifix, fait rugir Dominique comme un lion — *a gemitu cordis sui rugitus solebat emittere*. C'est l'ordre des Prêcheurs, le cri de l'apôtre qui, en temps de famine, vend ce qu'il a de plus cher, ses livres : « Comment pouvez-vous étudier sur des peaux mortes, alors que vos frères meurent de faim! » C'est l'ordre des Prêcheurs enfin, la sublime inquiétude du sous-prieur obscur qui, en pleine floraison de la vie monastique, cherche en vain

une règle à sa mesure et ne la trouve point. Si semblable aux autres hommes — et au regard de Dieu et de ses anges, nouveau, exprès créé, unique!

\* \* \*

Il est pauvre, il est seul, et le temps lui est mesuré : dix-sept ans, deux cent quatre mois! De plus, il ne semble avoir aucun plan, il ignore toujours sa voie. Mais il a mieux qu'aucun plan : le détachement fondamental, la liberté intérieure qui attire sans doute l'Esprit du haut des airs, ainsi qu'un oiseau fasciné. Et c'est alors qu'un premier signe, d'ailleurs obscur, lui est donné tout à coup. Le roi de Castille envoie Diego de Azevedo et Dominique en Danemark pour y négocier le mariage de son fils avec une princesse de ce pays.

Qu'au terme de ce long voyage les deux ambassadeurs aient appris le décès de la petite princesse, cela sans doute n'importe guère. L'aventure, un peu burlesque, a un autre sens. Dominique est encore sous-prieur d'Osma, et déjà ses liens sont brisés. Il a traversé maints pays, il a vu la grande détreffe de l'Eglise, les moines retranchés dans leurs couvents, les évêques inertes ou suspects, perdus de procès et de chicanes, le clergé maintenu dans une ignorance abjecte au milieu d'un peuple que le progrès matériel et la facilité croissante de la vie affinent chaque jour, les paroisses à l'abandon, livrées par leurs pasteurs légitimes à des vicaires mercenaires, la prédication réduite à rien, limitée à la récitation dominicale du *Credo* et du *Pater*, ou affermée à des associations de laïques sans doctrine, à des orateurs de foire; la papauté impuissante, submergée, trahie, contrainte d'engager sa dernière troupe, la suprême réserve cistercienne — et dans ce désordre effroyable, ainsi que des loups à travers une ville pillée — les apôtres d'une doctrine étrange, venue d'Orient, et qui font du diable l'égal et le rival de Dieu... Vous voyez le vieil évêque, sur la longue route monotone, à tant de lieues de sa pauvre cathédrale, et qui ne peut croire que le monde est si méchant, tandis que la fameuse voix d'airain encore inconnue crie dans la campagne déserte sa colère et son espoir! Et les voilà tout soudain, le jeune et le vieux, qui, rassasiés de tristesse, prennent une résolution — si belle, si touchante, si pareille aux grands rêves de l'enfance! Ils brûlent les étapes, courent à Rome, se jettent aux pieds du Saint-Père, et sollicitent humblement la permission d'évangéliser les Cumans. Qu'est-ce que les Cumans? Ce sont des païens nomades de l'extrême Dacie, dont ils ont ouï parler en Danemark, et si cruels et féroces, qu'ils auront tôt fait de les mettre à mort, eux, pauvres serviteurs de Dieu...

Innocent III, écrit le Père Petitot, était petit de taille, portait un bonnet pointu, parlait d'une voix forte et brève. Il renvoya Diego à son diocèse (1).

GEORGES BERNANOS.

## Le problème de l'amnistie

MON CHER DIRECTEUR,

Vous me demandez un exposé de la question de l'amnistie. Je ne veux pas me dérober. Voici ma réponse.

Le mouvement pour l'amnistie pose certes un problème des plus épineux. Mais son allure et son extension sont telles, qu'elles ne peuvent laisser indifférents ceux qui veillent sur la cité.

(1) La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Que ceux qui l'estiment négligeable daignent réfléchir un instant à ces quelques faits précis.

*Qui réclame en Flandre l'amnistie pour les condamnés politiques?*

Evidemment les *frontistes*, dont le parti est fondé sur l'antithèse Flandre-Belgique, et qui glorifient les activistes comme leurs précurseurs.

De même les *nationalistes flamands* de toute nuance, non inféodés au parti frontiste, mais qui ne considèrent l'activisme que comme une manifestation plus ou moins bien inspirée de l'idéalisme flamand.

Mais l'amnistie est réclamée aussi par un nombre beaucoup plus considérable de *Flamands non nationalistes*, qui ne veulent nullement réhabiliter l'activisme, que ses chefs les plus autorisés ont réprouvé et combattu avec vigueur, mais qui estiment qu'il est plus que temps que le chapitre des fautes de la guerre soit clos par une amnistie.

Signalons à ce propos l'exemple du *Katholieke Vlaamsche Landsbond* qui réclame l'amnistie depuis plusieurs années.

L'assemblée générale du *Davidsfonds*, la plus importante société littéraire flamande, dont la modération est connue, vota à deux reprises (en 1924 et en 1926) une motion demandant le dépôt d'un projet de loi accordant l'amnistie générale aux anciens combattants et aux condamnés politiques.

Plus caractéristiques encore sont les votes identiques de très nombreux *conseils communaux* des Flandres.

Quant aux *conseils provinciaux*, ceux d'Anvers, du Limbourg et de la Flandre Occidentale ont voté une motion d'amnistie. En Flandre Orientale ce vote ne fut esquivé que grâce à la question préalable. Au conseil provincial du Brabant que par la clôture précipitée de la session. Mais il est notoire que la très grande majorité des *conseillers provinciaux des cinq provinces flamandes* est acquise à l'idée de l'amnistie générale.

Quant à la *Chambre* il est patent qu'elle aussi compte une majorité acquise à la même idée.

Le groupe socialiste vient de décider le dépôt d'une proposition d'amnistie générale. Il a chargé MM. Destrée, Soudan et Sommerhausen de la rédiger. De son côté le groupe catholique flamand s'est mis d'accord sur ce texte, qui sera incessamment déposé par M. Van Cauwelaert et contresigné probablement par des membres des autres partis.

Voilà bien me semble-t-il des faits qui prêtent à réflexion.

\* \* \*

Les *manifestations pour l'amnistie* se font de plus en plus nombreuses. Il est vrai qu'elles sont le fait d'une minorité et qu'elles revêtent d'ordinaire un caractère extrémiste ou exalté. Elles constituent d'ailleurs dans les mains de leurs promoteurs un moyen d'agitation politique.

Bien plus serein est le mouvement pour l'amnistie parmi la jeunesse féminine et estudiantine flamande. Il y revêt un caractère mystique. Borms, prisonnier à Louvain, inconnu de cette jeunesse, mais dépeint comme l'homme du sacrifice, est devenu l'objet d'un véritable culte. On prie et on communique pour sa libération.

L'été dernier le Pèlerinage aux tombeaux des soldats flamands de l'Yser, réunit à Dixmude des dizaines de milliers de Flamands, dont la majorité nullement nationaliste. L'amnistie des condamnés politiques y fut réclamée sans aucune protestation.

Voilà encore des faits.

Mais à côté de ceux-là existe un autre fait bien plus important : en dehors de ces manifestations le *sentiment pour l'amnistie se répand de plus en plus en Flandre* (1).

Ce sentiment peut se traduire comme suit : pas de couronne de martyr pour Borms, pas de glorification de l'activisme, mais la fin de cette histoire par le pardon et l'effacement des fautes commises!

Ce sentiment n'implique ni approbation de l'activisme, ni adhésion à une théorie politique extrémiste quelconque.

Mais il est fait :

a) De générosité et de charité à l'égard des condamnés;

(1) Lors du mariage du Prince Léopold et de la Princesse Astrid de très nombreux vœux pour l'amnistie leur ont été adressés. Une importante partie de la presse flamande s'est associée à ces vœux. La grâce accordée uniquement aux condamnés à trois mois de prison causa une grande désillusion.

b) De sympathie pour la personne d'un certain nombre de condamnés dont quelques-uns furent, en dehors de leur faute politique, des hommes de grand mérite et d'une vie exemplaire;

c) De solidarité racique flamande, en dehors de toute considération politique;

d) Enfin et surtout du ressentiment provoqué par le fait indéniable que de tous les Belges qui ont commis des fautes pendant la guerre, seuls les flamandais ont été poursuivis et condamnés avec rigueur.

Ce dernier fait — je l'appelle un fait — est la cause principale du sentiment croissant en faveur de l'amnistie.

Dans son livre « *Wallons et Flamands* », M. Jules Destrée écrit : « Au lendemain de l'armistice, une véritable accés de fureur patriotique secoua l'opinion contre les Belges dont l'attitude envers l'ennemi avait manqué de dignité. L'accés fut surtout intense chez ceux qui, pendant l'occupation avaient manifesté des symptômes de frousse ou de pessimisme; par une réaction bien naturelle, ils cherchaient une revanche. Dénonciations, accusations, arrestations et poursuites, ce fut une assez triste époque : les Belges diminuant eux-mêmes la réputation d'héroïsme qui s'était formée autour de leurs misères. Les procès de trahison furent tellement nombreux qu'une loi dut intervenir pour, afin de rendre les condamnations plus faciles, diminuer la peine jusqu'à un an de prison. Ils eurent deux aspects principaux : les fournitures à l'ennemi et les menées activistes.

D'autre part, la même rigueur sévit dans le domaine administratif, contre les fonctionnaires suspects de complaisance ou de faiblesse (1).

Les condamnations prononcées ne furent pas toujours approuvées par l'opinion publique tout entière et notamment en Flandre, il y eut des protestations répétées en faveur de certains flamandais qualifiés d'idéalistes. » (2) (p. 167 et 168.)

\* \* \*

Faut-il développer cette thèse que seuls les activistes flamandais ont été traités avec sévérité? Je ne le pense pas, car j'ai l'impression que c'est la conviction de tous les observateurs impartiaux.

Le ressentiment qui en est résulté, ne fait que s'accroître chaque fois que l'activisme est invoqué pour contrecarrer les desiderata du mouvement flamand; chaque fois que la presse d'expression française traite la langue flamande avec mépris; chaque fois que le pouvoir central froisse la fierté et l'amour propre flamandais.

Voilà pourquoi, selon moi, un grand nombre de flamandais réclament l'amnistie pour les condamnés politiques.

\* \* \*

(1) Rappelons ici une lettre très frappante que S. E. le Cardinal Mercier écrivit à la *Libre Belgique*, le 29 décembre 1918 :

« MONSIEUR LE DIRECTEUR,

« Dans un très bon article de la *Libre Belgique*, vous vous demandez à quelle catégorie de fonctionnaires il faut tenir rigueur.

« J'ai été heureux de vous voir traiter cette question délicate. Que l'on admire ceux qui ont poussé la résistance jusqu'à l'héroïsme, c'est parfait; mais il serait injuste de condamner ou même de blâmer ceux qui, fidèles à la ligne de conduite tracée par notre gouvernement, n'ont point manqué à leur devoir.

« Certains employés subalternes des ministères, avec l'approbation ou sur le conseil de personnes qu'ils étaient en droit de considérer comme autorisées, sont restés en fonction. J'en connais. Ils ont agi consciencieusement. On leur avait dit que, sans s'écarter des instructions du Havre, ils auraient ainsi l'occasion de surveiller les menées activistes et, dans une certaine mesure, de les enrayer.

« Les ouvriers qui ont préféré mourir de faim que de signer un contrat de travail au profit de l'ennemi, sont des héros, mais ceux que l'épuisement physique a finalement fait fléchir ne sont pas des coupables.

« De tout quoi je conclus avec vous, Monsieur le Directeur, que si l'on fait bien de poursuivre les traitres, il faut examiner froidement, un à un, tous les cas douteux et se garder d'encourager la pratique du patriotisme sans péril sur le dos d'autrui. »

(2) Dans sa lettre ouverte à MM. les Président, juge civil et juges du Conseil de guerre, en cause de Debeuckelaere, acquitté le 25 août 1922 RUDIGER déclare :

« Je ne cherche pas davantage à dresser à nouveau le parquet contre lui-ci. La loi d'ailleurs s'y oppose. Même si la loi le permettait, mes intentions ne seraient pas différentes, notamment pour le motif que, bien souvent, ces procès ont eu pour résultat de troubler plutôt que d'éclairer l'opinion publique en matière de trahison activiste. » (p. 6.)

Envisageons maintenant la question sous son angle politique : Faut-il accorder l'amnistie?

Si oui, à qui et comment?

J'estime qu'étant donné le vœu de l'opinion flamande, il y aurait avantage à accorder l'amnistie c'est-à-dire l'oubli du fait délictueux et l'effacement rétroactif de la condamnation. Il n'y aurait au surplus aucun désavantage parce que, non seulement la cause de ces délits politiques, l'occupation allemande, est extirpée, mais encore parce que l'on peut dire que ces fautes furent suffisamment expiées. On peut ajouter que l'action publique éventuelle des anciens condamnés ne présente aucun danger. Tels sont les arguments politiques des Flamands modérés. Il me semble qu'ils correspondent aux conditions *in abstracto* dans lesquelles un Etat sain fait œuvre sage en promulguant l'amnistie.

Je le sais, les objections abondent.

Certains disent : « L'activisme n'est pas mort. L'amnistie constituerait un hommage à une politique antipatriotique. »

Il faut distinguer. Il est vrai que des anciens activistes et certains nationalistes flamandais s'efforcent de propager le culte des activistes et leur programme de politique intérieure séparatiste. Il est vrai que certaines théories extrémistes hantent des cerveaux flamandais. Mais il n'y a pas de délit d'opinion en Belgique. Ce qui était punissable dans l'activisme c'était le recours à l'aide de l'occupant. Or ce délit là appartient heureusement au passé.

Quant à la signification du geste, personne ne s'y méprendra. Une certaine amnistie fut déjà accordée à certaines catégories d'anciens combattants. Ce fut un geste magnanime que personne n'a interprété autrement. Au surplus lorsqu'un pouvoir établi accorde l'amnistie à une faction, il consacre l'impuissance définitive de cette dernière.

« Mais ces activistes sont impénitents! »

Sans doute, s'ils reconnaissent publiquement leur erreur ou leur faute, la solution de la question serait aisée! Mais cela se serait-il jamais vu dans l'histoire politique?

Il y a d'anciens activistes qui taisent leurs sentiments.

Il y en a qui furent incontestablement de bonne foi et continuent à le proclamer. D'autres eurent des sentiments fort mélangés. Qu'attendre de ces derniers sinon de l'arrogance ou de la platitude?

A vrai dire, ce sont moins certains condamnés eux-mêmes que leurs familles, leurs amis, leurs connaissances et une foule d'autres Flamandais qui demandent l'amnistie. Il faut l'accorder par considération pour ceux-là et malgré les agitateurs, qui ne craignent rien tant que l'amnistie, qui leur arracherait leur grief suprême.

C'est à la fois une question de magnanimité et de perspicacité politique.

« Mais si on les amnistie, les activistes reprendront leur agitation et deviendront dangereux! C'est une erreur absolue. Le cas Borms et le cas Jacob le prouvent.

Personne en pays flamand ne doute que si Borms était libre et en plein soleil, son nimbe de martyr ne s'évanouirait aussitôt. Ce fut le cas pour le Dr Jacob. Celui-ci est bien plus fort comme penseur, beaucoup plus habile comme politicien que Borms. Après avoir été acclamé par-ci par-là après sa sortie de prison, il a perdu petit à petit toute son influence, jusqu'à ce que récemment il fut solennellement renié et copieusement bafoué par la quasi unanimité de la presse frontiste. Il fut même rigoureusement écarté d'une réunion d'anciens activistes à Roosendaal!

Voilà pourquoi je suis convaincu que le meilleur dissolvant des suites de l'activisme, serait l'amnistie, et voilà qui répond à l'objection de ceux qui, sans rejeter le principe de l'amnistie, discutent son opportunité politique.

\* \* \*

Mais à qui l'accorder?

C'est ici que la complication de la question devient extrême. Voici d'abord le nombre de condamnés : 30 furent condamnés à mort, 13 à la détention perpétuelle, 1 à vingt-cinq ans, 19 à vingt ans, 23 à quinze ans, 19 à douze ans, 30 à dix ans, 1 à huit ans, 1 à sept ans, 13 à cinq ans, 30 à moins de cinq ans de prison. En tout 123 personnes (1).

Ces condamnés sont loin de former une catégorie uniforme.

a) Tout d'abord au point de vue des délits commis. Ils furent condamnés de façons très diverses en vertu des articles 51, 52, 66, 104, 105, 109, 110, 115, 117 (modifié par l'arrêté-loi du 11 octobre 1916) et 118 bis (arrêté-loi du 8 avril 1917). Un grand nombre

(1) D'après la lettre ouverte des députés du Frontpartij au président Masaryk (19-10-23).



uniquement en vertu de 118bis pour avoir « méchamment servi la politique ou les desseins de l'ennemi, participé à la transformation par l'ennemi d'institutions ou organisations légales, ébranlé en temps de guerre la fidélité des citoyens envers le Roi et l'Etat. »

Certains uniquement en vertu de l'article 115 pour « avoir fourni à l'ennemi des secours en... hommes... »;

b) Un certain nombre d'activistes demeurés en Belgique, expièrent leur peine. D'autres se sont réfugiés en Hollande, en Allemagne ou en d'autres pays; ils furent condamnés par contumace.

c) Mais ce qui différencie encore bien davantage les condamnés politiques flamands, ce sont les mobiles de leur attitude. Il y eût parmi eux des idéalistes aux intentions droites et des aventuriers sans moralité; entre ces extrêmes, des caractères moyens très divers.

Que faire devant des cas si divergeants dont les uns sont dignes d'intérêt et les autres de mépris?

Les députés frontistes ont déposé un projet de loi accordant l'amnistie à tous les condamnés civils et militaires sans distinction.

On se rappelle qu'après l'acquiescement du baron Coppée, M. Hubin déposa une proposition analogue.

Ces propositions paraissent inacceptables et indéfendables.

Ce qu'il faudrait, me semble-t-il, c'est une amnistie aussi générale que possible, mais qui tienne compte cependant des multiples différences signalées plus haut.

Divers avant-projets circulent. Mais étant donné qu'une proposition sera déposée incessamment je m'abstiendrai d'entrer dans des détails pour le moment.

En règle générale il me semble qu'un jeu combiné de la grâce et de l'amnistie résoudrait la question sans trop de heurts.

Dans le cours de *Droit Criminel et de Science pénitentiaire* de M. Georges Vidal (1), je lis :

« L'amnistie est en principe générale, objective et non individuelle, en ce sens qu'elle ne s'applique ni à un délit particulier, ni à des individus déterminés, mais à un genre déterminé d'infractions, quels qu'en soient les auteurs. Toutefois à raison de la souveraineté du législateur, rien ne s'oppose à ce que l'amnistie soit accordée soit à un délinquant déterminé pour un fait particulier, soit d'une manière collective à toute une catégorie de délinquants à raison de certaines conditions réalisées dans leurs personnes, sans tenir compte de la nature des infractions commises. C'est ce qu'a fait notamment la loi d'amnistie du 24 octobre 1919 pour certains délinquants qui se sont distingués pendant la guerre ou qui en ont été les victimes. » (p. 745.)

J'imagine donc qu'une loi d'amnistie très acceptable pourrait être formulée de la façon suivante :

Elle établirait certaines catégories de condamnés à raison des conditions diverses réalisées dans leurs personnes.

Elle serait d'application immédiate pour les uns, d'application différée, pour les autres.

Pour ces derniers, elle serait subordonnée à l'intervention de la grâce totale ou partielle, celle-ci étant, selon Vidal, « très utile pour certaines situations politiques ».

Cette loi d'amnistie devrait être déposée par le Gouvernement; ou en tout cas le Gouvernement devrait prendre à son égard une attitude ferme et précise. Sinon, le Parlement abandonné à lui-même sur un tel sujet ferait œuvre d'excitation plutôt que d'apaisement.

\* \* \*

Reste l'amnistie administrative. Un grand nombre de fonctionnaires ont été frappés uniquement de peines administratives. Beaucoup le furent avec trop de hâte et de sévérité. Il semble qu'en général ils ont été assez punis. La majorité des sections de la Chambre a déjà approuvé en principe la proposition Blavier. Mais l'application pratique présente de nombreuses difficultés, résultant de la technique administrative.

Le gouvernement Theunis promit la révision des dossiers. Celle-ci fut commencée sous le ministère Poulet. Interrompue un instant, elle fut reprise par le ministère Jaspard.

Récemment le Conseil des Ministres s'en est occupé. Mais la question semble encore loin d'être résolue définitivement.

Nous n'entrerons pas dans plus de détails. Il va de soi que les

fautes, uniquement punies par des peines disciplinaires, ayant été beaucoup moins graves que celles punies par les tribunaux civils, l'amnistie administrative doit aller de pair avec l'amnistie politique, sinon la précéder.

\* \* \*

Voilà un exposé sincère et objectif de cette épineuse question de l'amnistie. J'ai tâché d'analyser les faits tels qu'ils sont et de les juger sous leur seul angle politique.

Je n'ignore pas que cette tentative sera peut-être mal accueillie par certains, mal interprétée par d'autres. N'importe! *La question est posée dans le pays flamand et trouble les esprits.* Tous les bons citoyens doivent reconnaître qu'il est impossible qu'elle ne soit pas résolue avant 1930!

E. RUBBENS.

Membre de la Chambre des Représentants.

## La fin d'un Fakir<sup>(1)</sup>

Ne serait-il pas vraiment un peu tard pour parler de Tahra Bey, dont les exploits émuèrent, il y a quelques mois, Paris et la province, et dont la gloire alla s'éteindre en correctionnelle sur une banale affaire de dispute nocturne dans un cabaret de Montmartre? Mais voici que M. Paul Heuzé, l'inépuisable dépisteur du faux psychisme, dans un livre (2) alerte et vivant autant que solide, nous donne le résultat de ses recherches personnelles au sujet du fakirisme. Ses conclusions, accablantes pour Tahra Bey, débordent ce cas particulier. Si elle « classent » définitivement un personnage, elles méritent, plus encore au second titre, de ne pas être perdues.

Tahra Bey, qui s'exhiba bruyamment dans les music-halls de Paris et les casinos des plages mondaines, se donnait pour un fakir hindou, délégué de l'union psychique *Chwak* de l'Orient. En réalité, il était égyptien. L'Inde connaît deux sortes de Fakirs. Les uns sont des ascètes qui pratiquent la mortification et la contemplation; ils se confondent plus ou moins avec les Yoghis qui s'entraînent à l'extase par des procédés méthodiques. Ceux-là ne sortent pas de leur pays, surtout pour monter sur les tréteaux. Les autres sont de misérables jongleurs ambulants qui gagnent leur vie à des tours de passe-passe, dûment classés et catalogués. Leur habileté est indéniable. Avec des moyens très simples, sans appareil, ils réalisent des exploits que nos illusionnistes occidentaux produisent sur la scène à l'aide d'un dispositif savant. Le peuple leur attribue des pouvoirs extra-naturels : il voit en eux des sorciers.

M. Paul Heuzé formule ce principe : « Tout ce qui se passe sur une scène de théâtre est truqué. » Et ce principe est d'importance.

Prenons, d'une part, les phénomènes matériels, déplacement, souèvement, apport d'objets, production de sons depuis les simples craquements (raps) jusqu'aux airs de musique donnés par un accordéon invisible, les matérialisations depuis les simples lueurs jusqu'aux moulages de mains et à l'exhibition de figures lumineuses, en un mot, tout ce qu'on désigne sous le nom de métapsychique objective. Prenons, d'autre part, les phénomènes mentaux, transmission ou suggestion de pensée à distance, lecture de pensée dans

(1) Avec la bienveillante autorisation de l'auteur, nous reproduisons cet intéressant article que le R. P. Roure vient de faire paraître dans le dernier numéro des *Etudes* de Paris.

(2) Paul Heuzé, *Fakirs, Fumistes et Cie*, Paris, les Editions de France, 20, avenue Rapp, 1926. In-16, v-211 pages.

le cerveau, lecture à travers un corps opaque, révélation de la vie passée, présente ou future d'un sujet qu'on voit pour la première fois, toute la métapsychique subjective. Quiconque prétend produire ces phénomènes en séance publique, à heure fixée d'avance, est un truqueur. L'illusionniste les produit, et à coup sûr, mais à l'aide de trucs ingénieux. Il ne les attribue pas à une force psychique spéciale. Si, pour piquer l'attention, ou la détourner, il déclare qu'il va se servir de sa force psychique, à ce moment, il parle en charlatan.

C'est que la force psychique, la force vitale, même supposée dans les conditions les plus favorables, n'opère pas au commandement. On peut tenir pour assuré qu'il n'existe pas un individu qui puisse, à sa volonté, tirer, au moment désigné, de sa force psychique un de ces effets.

S'agit-il des phénomènes matériels énumérés, on connaît les trucs employés par les prétendus médiums pour les produire. Ou si l'on soumet à un contrôle scientifique et rigoureux ceux qui en font profession, il ne se produit rien. Donc, dans aucun cas, il n'y a lieu de faire appel à une force psychique, inconnue ou anormale, pour en rendre raison.

S'agit-il des phénomènes mentaux, on peut dire que tout ce qui est provoqué est suspect. « En matière de télépathie expérimentale, écrit M. Paul Heuzé, de communication intermentale volontaire directe (c'est-à-dire sans le secours d'accessoires), il faut le dire tout net : il n'y a rien d'acquis. Ce qui signifie que les expériences destinées à provoquer la télépathie ont généralement échoué. » Cela semble bien le sentiment de M. Charles Richet dans son *Traité de Métapsychique*, quelque enveloppée que soit l'expression de sa pensée. Cela est le sentiment du docteur Osty qui, précisément, se propose de soumettre ces questions à une enquête méthodique. « Jamais les expérimentateurs compétents n'ont rencontré un individu qui fût maître de transmettre sa pensée à un autre individu, consciemment et à coup sûr. » L'on voit assez le cas qu'il faut faire d'un individu qui prétend produire ce phénomène si délicat sur une scène de théâtre, dans le bruit, parfois le tapage, « tous les jours, à la minute voulue, et deux fois par jour quand il y a matinée. »

Pour défendre les « merveilles » des médiums ou des fakirs, on en appelle à un psychisme particulier, à des facultés nouvelles ou à l'exercice supranormal de facultés anciennes. On invoque le téléphone, la télégraphie sans fil. Mais, précisément, le téléphone, la T. S. F., répond M. Paul Heuzé, opèrent au moyen d'un *truc*. « On a découvert une mécanique pour cela. » Ni le téléphone ni la T. S. F. ne supposent la mise en œuvre de forces occultes. Le procédé qui permet d'émettre, puis de recueillir au bout d'un fil ou de capter dans l'air des vibrations, relève de l'ordre physique connu.

Faire appel à des pouvoirs mystérieux devant la première chose qu'on ne sait expliquer, c'est, dirons-nous, en agir comme les indigènes de l'Amérique qui, au quinzième siècle, prenaient les Espagnols pour des êtres surhumains, des dieux, parce qu'ils usaient d'armes à feu. Par un autre côté, c'est imiter ces hommes simples, tant raillés, qui, jadis, expliquaient les effets de l'opium par une vertu dormitive, l'ascension de l'eau dans le corps de la pompe par l'horreur du vide. Pour rendre compte d'un phénomène qu'on ne peut tout de suite expliquer, on invente une entité psychique, on dote le sujet d'une faculté appropriée à l'effet en question : faculté kinesthésique (ou de mouvement), faculté de lucidité, faculté de suggestibilité. Méthode paresseuse, qui ne demande pas grand effort de recherche. On a accolé une étiquette, et on prétend avoir rendu compte de la chose.

Au sujet des fakirs hindous, on colporte des récits merveilleux. Le plus célèbre, l'enterrement du fakir, remonte à 1838. Un fakir,

après s'être mis en léthargie, se fait enterrer. On recouvre la tombe de terre, on y sème de l'orge et on place à l'entour des sentinelles. Le dixième mois, on procède à l'exhumation. Le fakir semblait mort; il n'avait plus de pouls. Suivant les recommandations qu'il avait faites, on déroula sa langue, on versa lentement de l'eau chaude sur son corps. Au bout de deux heures, tous les signes de la vie étaient revenus : le fakir était ressuscité.

Ce récit a donné lieu à diverses variantes sous la plume de soi-disant voyageurs.

Prenons le fait lui-même dans les conditions où il est présenté par les narrateurs. Un homme est-il capable de demeurer dix mois, six mois, sans respirer, privé d'air, ou avec une respiration si atténuée qu'elle se contente de l'air non renouvelé que peut contenir un cercueil fait à sa taille? On peut répondre, sans risque de se tromper : « Non. C'est impossible. »

On voit tout de suite l'objection : Le mot *impossible* n'existe pas, n'a pas de valeur sur le terrain scientifique. Et que de choses autrefois jugées impossibles, aujourd'hui réalisées! M. Paul Heuzé fait remarquer avec justesse que le *point de passage* entre le possible et l'impossible est le plus souvent hors de notre prise. Nous manquons de moyens pour le déterminer. Je ne vois pas la barrière. Mais il arrive un moment où je sais fort bien que j'ai quitté le terrain du possible, et que je suis sur le domaine de l'impossible. Si l'on me dit : « Un fakir boit de l'eau à 85° », je dirai : « C'est formidable : il faut aller voir cela. » — « Il boit de l'eau à 90°. » — « Hum! » — Même il boit du plomb en fusion. — « Ah! Halte! Cela, non; c'est impossible. » Je ne sais pas ici où est la limite exacte entre le possible et l'impossible; mais du plomb à 334°, non! Et pourquoi? C'est que cette affirmation se heurte à un *fait* : le plomb en fusion versé sur une muqueuse la détruit, et l'homme ne peut vivre privé de ses muqueuses depuis le gosier jusqu'aux intestins.

De même, pour le fakir enterré vivant, les cellules ne peuvent conserver la vie dans les conditions indiquées. Si la vie a été maintenue assez pour être ramenée à l'état normal, c'est que les conditions n'ont pas été réalisées. Il y a eu un truc. Et ce qui, d'ailleurs, le démontre, au défaut d'autres considérations, c'est que jamais fakir n'a consenti à cette expérience avec une garde non choisie par lui.

Si l'argument de l'*impossible* est d'un maniement parfois délicat, par exemple dans la question de faits miraculeux, il reste parfaitement légitime.

M. Paul Heuzé cite encore l'exploit du fakir qui grimpe le long d'une corde lancée en l'air. Il indique, pour le réaliser, quelques trucs possibles. Voici le récit que, pour notre part, nous avons entendu, en 1921, de la bouche du P. François Bertrand, alors depuis trente-deux ans missionnaire au Maduré :

« On m'avait dit que, dans nos régions, certains fakirs montraient le long d'une corde dressée en l'air sans attache, puis disparaissaient à tous les regards. Il me tardait d'assister moi-même à une chose si extraordinaire. Un fakir arriva un jour avec son compagnon, annonçant qu'il allait se dissoudre dans les airs. La foule fait cercle autour du fakir qui s'était arrêté sous les arbres. Le compagnon avait disparu. Il déroule sur le sol une corde. Soudain la corde se dresse. Le fakir grimpe le long de la corde, s'arrête un instant au sommet, puis s'évanouit aux regards. C'était déconcertant. J'en parlais à mes confrères, et voici l'explication qui me fut donnée, répondant d'ailleurs aux conditions du fait dont j'avais été témoin. Le fakir s'arrête, pour opérer, comme négligemment, sous un arbre. L'arbre lui est connu et le site de même. Au moment propice, le compagnon qui s'est échappé laisse tomber de la branche qui s'avance dans le vide, tandis que le fakir occupe l'attention de l'assistance, une ficelle à laquelle celui-ci attache rapidement la corde. Le compagnon tire et fixe à la branche la corde qui se tend,

Le fakir monte, détache en un tour de main la corde, puis par les branches et, au besoin, par le pont léger d'une tige de bambou, gagne une maison voisine qui a été repérée. On sort par le côté opposé, tandis que l'assistance reste à regarder, bouche bée. C'est très simple. Encore fallait-il y penser.

Revenons à Tahra Bey.

On connaît la série des phénomènes qu'il produit en public. D'une séance donnée, le 22 juillet 1925, à la salle Adyar, à Paris, une commission où se trouvaient, entre autres, le professeur Labbé, le docteur Vachet, M. Henri Durville et quelques membres de la presse, avait emporté l'impression de se trouver en face d'un cas de charlatanisme assez vulgaire. Dans le *Journal du Magnétisme* de juillet-août 1925, M. Henri Durville donnait le résultat de ses observations : la catalepsie volontaire de Tahra Bey n'est qu'une contraction musculaire sans aucune hypnose ; la planche à clous, le bâti aux deux paires de lames sont des lits peu confortables, mais inoffensifs ; la pénétration d'une aiguille fine à un ou deux centimètres de la commissure labiale ou dans la peau du cou est chose très peu douloureuse et sans danger ; Tahra Bey n'a pas réussi, quand on retirait l'aiguille, à saigner ou à ne pas saigner selon qu'il lui était demandé, pas plus qu'il n'a réussi à ralentir ou à accélérer son pouls. Quant à « l'inhumation » du fakir dans un cerceuil qu'on recouvre de sable et dont il sort au bout d'un quart d'heure, Henri Durville écrit : « N'importe qui y pourrait vivre une heure et quart à une heure et demie. Avec un peu d'entraînement, on pourrait durer même deux heures sans être trop incommodé. »

Le dernier mot sur tout cela fut donné par le juge de paix du VI<sup>e</sup> arrondissement. Un spectateur mécontent avait assigné Tahra Bey en justice de paix pour « incapacité professionnelle ». Le juge déboute le plaignant avec cet attendu : que le spectateur « n'aurait pas dû ignorer que le spectacle n'avait à aucun degré le caractère d'une manifestation scientifique ». Ce juge de paix est un sage.

Cependant, le public continuait à se demander s'il n'y avait pas, dans les exploits de Tahra Bey, mélange de truc et de psychisme développé par l'entraînement. M. Paul Heuzé, prompt aux décisions, s'est dit : « Essayons sur nous. » En présence de docteurs en médecine, il s'est mis en état de pseudo-catalepsie par contraction musculaire ; il est fait enfoncer des épingles à chapeau dans l'une et l'autre joue, dans la région du cou dite médiane et sushyoïdienne, et a fait couler ou non à volonté le sang quand on retirait l'épingle ; il s'est étendu sur une planche à clous constituée exactement comme celle du fakir, et cela sans aucun entraînement. De ces expériences, le lecteur pourra voir dans le volume de M. Paul Heuzé les procès-verbaux avec les noms des signataires.

Mais il y trouvera bien d'autres détails curieux et révélateurs. Si M. Paul Heuzé a écrit un livre amusant, il a fait aussi une œuvre de salubrité publique. Il a établi à l'évidence que tout ce pseudo-fakirisme oriental, qui s'exhibe chez nous, est pur charlatanisme.

LUCIEN ROURE, S. J.

## Conférences Cardinal Mercier

La prochaine conférence aura lieu le mardi 7 décembre, à la salle Patria (5 heures).

M. Antoine REDIER fera

**l'éloge de la Politesse.**

## Henri de Tourville et l'Ecole dite de la « Science sociale »<sup>(1)</sup>

Lorsque Henri de Tourville mettait en vedette l'emprise souveraine de l'éducation, il n'entendait nullement s'opposer à Le Play : « Le Play, lui-même, écrivait-il, a parfaitement saisi et dit que la mode de transmission des biens agissait surtout par son influence sur l'éducation. Il y reconnaissait une sanction de l'autorité paternelle, un moyen pour le père d'avoir prise sur ses enfants. Il y trouvait le point d'orientation qui décidait de la voie où le père engageait ses enfants. Et cela est absolument vrai. Tel héritage en vue, telle éducation. C'est là ce qui fait que les enfants, qui ont en vue une fortune léguée par leurs parents, et déchargée de risques, grandissent normalement dans la seule idée de jouir. » Il ajoutait, réagissant ainsi en termes trop peu mesurés contre les excès de pensée et de langage que commettent parfois les théories ataviques : « Le Play, au nom de l'observation, a énergiquement protesté contre la transmission des qualités par l'hérédité ; ce qui fait la race, c'est l'éducation. » (p. 154). Ne serait-il pas plus juste de dire que l'« hérédité » et l'« éducation » présentent toutes deux dans la formation des générations successives ? L'influence de l'hérédité n'est pas douteuse, mais à part des cas de morbidité exceptionnelle, elle n'est pas fatale et peut être contrariée par l'éducation.

D'avoir mis l'accent sur la puissance de l'éducation est un mérite qu'on ne peut dénier à l'école de la *Science sociale* ; elle y revient constamment et avec raison. D'avoir montré que l'éducation doit faire des hommes ayant confiance en eux-mêmes, comptant sur leurs propres forces pour se tirer d'affaire dans la vie, des particularistes, dans le langage de l'école (pp. 161 et suiv.), est encore un mérite, selon nous, incontestable. Lisez tout le chapitre intitulé : « Les principes des éducateurs particularistes » (pp. 164 et suiv.), vous y trouverez tout un programme où les remarques et les conseils judicieux et pratiques abondent. Programme incomplet, il est vrai, en regard duquel il faut avoir soin, si l'on veut posséder la pensée intégrale de l'abbé de Tourville, de mettre les enseignements contenus dans les recueils *Lumière et vie* et *Piété confiante*, où le point de vue religieux est surtout envisagé. Le R. P. Dieux n'a pas omis d'y attirer notre attention (p. 167).

L'appel à l'initiative, l'aide-toi toi-même, la constance dans le déploiement de l'énergie, la virilité dans la décision et dans l'exécution, l'orientation vers les terres nouvelles, autant de leitmotivs traditionnels de l'éducation anglo-saxonne. Rien d'étonnant à ce que Tourville et ses disciples se soient plus à les célébrer. Ils l'ont fait avec science, avec éloquence, souvent avec ingéniosité, parfois sur un ton d'un lyrisme immodéré. Je me souviens avoir mis un jour la main sur une livraison de la revue *La Science sociale*, perdue dans la boîte d'un bouquiniste. Elle contenait une étude de M. G. d'Azambuja, intitulée : *Robinson Crusô devant la Science sociale* (2). C'était vrai et vivant, et j'imaginai une classe de jeunes élèves captivée et entraînée par un exposé comme celui-là : le particularisme anglo-saxon s'y concrétise dans un de ses types les plus représentatifs, en tout ce qu'il a d'excellent.

Mais la médaille a un revers, il y a des ombres au tableau ; en matière d'instruction et d'éducation, les pays anglo-saxons ne nous offrent pas un idéal complet ; qu'il s'agisse de la culture de l'esprit, du cœur, du caractère, la civilisation latine présente des garanties d'ampleur, de pondération, d'équilibre, que ne donne pas la civilisation anglo-saxonne : cela Tourville, et la plupart de ses disciples l'ont méconnu, alors que bien des hommes qui ont marqué dans l'histoire d'Angleterre ont professé un culte pour les lettres gréco-romaines. Le R. P. Dieux reconnaît lui-même que tel jugement porté sur l'Italie « ressemble, en effet, à une boutade et frise l'injustice. » (p. 175.)

Encore une fois, ces déformations n'empêchent pas Tourville

(1) Voir la *Revue* du 10 septembre et du 26 novembre 1920.

(2) *La Science sociale*, 8<sup>e</sup> année, t. XVI, 6<sup>e</sup> livraison.

d'avoir vu juste sur bien des questions qui se rapportent à ce grand sujet, « l'éducation ». Sur la vie de collège et la vie de famille, sur les inconvénients de la pension, sur la ville et la campagne, sur le rôle de patronage qui incombe aux classes dirigeantes, il a jeté des pensées que d'autres devaient reprendre pour les développer longuement (pp. 145 et suiv.). Tel Gabriel Melin, dans son opuscule : *L'Organisation de la vie privée : l'orientation particulariste*. » (1).

\* \* \*

L'ordre politique national et international, l'Eglise sont aussi l'objet de réflexions intéressantes dans le recueil *Ordre et liberté*.

De même que l'influence des facteurs géographiques et économiques sur l'état social a particulièrement retenu l'attention de Tourville, de même le retentissement de l'ordre social sur l'ordre politique l'a vivement frappé. Traitant de la politique, il écrit : « Ce n'est qu'une partie et une résultante de l'ordre social du moment. » (p. 39.) Sous cet angle, il a très bien vu l'interdépendance des phénomènes sociaux; il a fort négligé un autre aspect, le retentissement du régime politique dans les divers départements de la vie sociale. Ainsi, lorsqu'il parle du suffrage universel, il y voit surtout un instrument dont certaines classes ont tiré parti pour faire valoir et triompher leurs revendications au sein du pouvoir législatif : c'est là pour lui l'application particulière d'une loi générale de l'histoire (p. 35). Tout récemment encore, des publicistes bien connus faisaient leur cette argumentation; elle nous paraît légitime, à condition de demeurer subordonnée à la norme supérieure du bien commun. On retrouvera la même conception à propos des formes de gouvernement, par exemple de la royauté ou de la formation et de l'évolution des nationalités.

Les principes dont s'inspirait constamment Tourville devaient l'amener à considérer l'individualité, sa formation et son développement, plutôt que le bien commun de la collectivité, non pas qu'il songeât à nier l'importance de ce dernier, mais parce qu'il lui semblait qu'assurer la bonne solution du premier problème c'était, du coup, résoudre à peu près le second.

S'étonnera-t-on, après tout ce que nous avons dit, de son optimisme en matière de relations internationales? Il a vu certes les nuages qui s'amoncelaient, gros de dangers, du côté de la Prusse. Dès 1888, il écrivait : « Les grands traits de cette politique (de Bismarck) ne sont pas douteux : mettre de plus en plus l'Allemagne dans la main de la Prusse et la Prusse dans la main de l'Etat. » (p. 51). Néanmoins, il estime qu'un idéal de paix mondiale ralliera peu à peu les peuples : « Un jour l'Occident, et après lui l'humanité, aura honte de la guerre, comme aujourd'hui, déjà, il a honte de la torture. » (p. 56.) Graty, vers le même temps, caressait ces nobles espoirs. La catastrophe de 1914-1918 ne les a pas anéantis. Bien au contraire, ils renaissent et s'amplifient. Souhaitons qu'ils ne soient pas déçus; faisons tout ce qui est en nous pour promouvoir cet idéal de paix mais gardons-nous, comme d'une peste mortelle aux nations, du pacifisme qu'un J.-J. Rousseau célébrait en 1789, un Lamartine en 1848, un Jaurès en 1914.

\* \* \*

Nous n'étudierons pas ici les œuvres de spiritualité et de théologie que nous a laissées H. de Tourville. Nous ne parlerons de ses idées religieuses que pour autant qu'elles trouvent place dans l'opuscule *Ordre et liberté*. Elles n'en sont point absentes; elles apparaissent à tout instant et une centaine de pages sont consacrées à l'Eglise. Quel rôle social est dévolu à la religion, comment l'Eglise catholique pourra-t-elle remplir au mieux ce rôle social, quelle préparation convient sous ce rapport au clergé, le particularisme cher à l'école de la *Science sociale* trouve-t-il dans l'Evangile et dans l'Eglise une confirmation, quels sont, à ce sujet, les griefs du protestantisme et quelle est la valeur de ces griefs : Voilà les principales questions qui se sont imposées à l'intelligence pénétrante de Tourville.

Il a trouvé, pour célébrer l'éternelle jeunesse de l'Eglise catholique, des accents vrais et magnifiques, il a bien discerné quelques-unes des conditions modernes de l'apostolat et, surtout, de cet apostolat qui s'exerce d'individu à individu, du prêtre aux fidèles pris isolément (pp. 128 et suiv.). On saisit tout de suite le lien intime qui rattache cet apostolat à la conception particulariste.

(1) Paris, Blond et Cie.

Il n'a pas eu tort d'évoquer à ce propos le nom du Père Graty dont l'emprise fut et demeure grande sur toute une catégorie d'âmes vibrantes, et ce n'est pas moi qui récriminerai ayant maintes fois subi la douce, l'enveloppante, la pacifiante influence de telle ou telle page empruntée à *La Connaissance de Dieu* ou à *La Connaissance de l'âme*.

Tourville a excellé à démontrer que le particularisme bien entendu — ni égoïste, ni insubordonné — n'est aucunement d'essence protestante, que les Anglo-Saxons le connaissaient et le pratiquaient bien avant d'avoir répudié le catholicisme, et que ceux d'entr'eux qui sont revenus au catholicisme n'ont pas pour cela adopté une mentalité de communautaire (pp. 97 et suiv.). Il a raison de soutenir que l'idée particulariste, mettant l'accent sur la valeur de la personnalité humaine et de sa bonne formation, est, en cela tout au moins, « profondément sympathique à l'Evangile » (pp. 115 et suiv.).

Mais il est évidemment l'homme d'une thèse qu'il veut prouver à tout prix, à laquelle il veut plier les faits et les doctrines, quand il prétend que les Latins sont essentiellement des communautaires (le vieux peuple romain ignorait-il les vertus du particularisme?), que les Anglo-Saxons sont essentiellement des particularistes (les Saxons ne sont-ils pas plutôt des communautaires?), que la « nature humaine de Notre-Seigneur, son genre d'esprit sont ceux d'un particulariste » (p. 108), (je crois saisir la pensée de Tourville, mais tout le monde avouera que, si elle contient une parcelle de vérité, elle devrait être exprimée tout autrement pour ne pas choquer une oreille chrétienne). A-t-il le droit de dire que l'évolution historique dirige de plus en plus l'autorité dans la voie du service social, sous la poussée du particularisme? Aux exemples dont il illustre son affirmation (pp. 108 et suiv.), on pourrait en opposer d'autres, que les annales de la féodalité, de la monarchie absolue ou tempérée et de la république, fourniraient aisément. L'autorité conçue comme un service social n'est ni communautaire ni particulariste, elle est chrétienne et évangélique tout simplement, *Servus servorum Dei*.

\* \* \*

Le R. P. Dieux a été heureusement inspiré en rassemblant, à la fin de l'ouvrage, quelques pensées sur l'éducation, objet favori des méditations de l'abbé de Tourville. Il en est de vraiment remarquables, en elles-mêmes et dans la forme lapidaire que leur auteur a su leur imprimer. Ainsi : « Le jeu est au vol ce que le duel est à l'assassinat. », ou bien, à propos des mélancoliques du XIX<sup>e</sup> siècle commençant : « C'étaient essentiellement des émotifs (en somme, des jouisseurs, fussent-ils honnêtes). Ils pensaient que la vie résultait de l'émotion, et non l'émotion de la vie. Aussi ont-ils cherché l'émotion en dehors de la vie : et c'est ce qui les a menés à la déception. », et encore : « La valeur qui fait l'homme, c'est le vrai vouloir. » « La vieillesse ne se détermine pas par le nombre des années qu'on a vécu, mais par l'époque depuis laquelle on a cessé de progresser. » (pp. 180 et suiv.)

Un représentant très distingué de l'école de Le Play, M. Arnold Mascarel, a publié dans un volume traitant de *La Famille et ses lois* (1), quelques pages sur *L'Ecole de la paix sociale et la nouvelle science sociale* (celle qu'inauguraient Tourville et Démolins). Il y rend hommage aux qualités personnelles, aux aptitudes scientifiques, aux travaux multiples et souvent ingénieux, des fondateurs de l'école nouvelle. Il ne dissimule pas non plus ses regrets et ses griefs. Il souligne les lacunes et les erreurs de l'école de la *Science sociale*. S'il fallait en venir à un jugement d'ensemble, je serais moins sévère et plus élogieux qu'il ne l'est, mais le propos qu'il cite, comme étant de Mgr d'Hulst, m'a frappé, et je crois pouvoir l'inscrire à la fin de cette étude sans rien enlever de leurs mérites réels à l'œuvre et à la personne d'Henri de Tourville : « Je suis, écrivait Mgr d'Hulst à M. Arnold de Mascarel, fort étranger aux travaux du directeur de la *Science sociale* et je le tiens pour un esprit plus puissant que juste. »

GEORGES LEGRAND.  
Professeur d'économie sociale.

(1) *La Famille et ses lois*, par ARNOLD MASCAREL. — Paris, Beauchesne, 1921.

## Discours latin d'une nuit de la Saint-Eloi

Il m'arriva cette nuit-là, la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, la plus étrange des aventures; et j'en ai conservé, après une douzaine d'années, un souvenir d'une précision extrême : vous allez voir que ceci s'explique fort bien. Je prendrai grand plaisir, j'en suis sûr, à vous conter cette histoire; mais il faut que vous me promettiez d'abord de la lire d'une âme simple et de ne point vous abaisser à jouer les esprits forts, ce qui est à la portée du premier venu.

J'avais trouvé, la veille, dans mon courrier, un tirage à part d'une revue d'érudition, que m'expédiait, de l'étranger, un très savant religieux, contraint à l'exil parce que ses connaissances de chartiste, en diplomatique et en paléographie, s'avéraient comme une perpétuelle menace à la sécurité de la République française.

Le paquet était accompagné d'une lettre où le Révérend Père m'exprimait l'espoir que son travail me paraîtrait de quelque intérêt pour l'étude des sources hagiographiques de l'époque mérovingienne. Et je crus comprendre, à lire entre les lignes, qu'il souhaitait que je publie un compte rendu de son article dans un périodique français.

Sûrement, il y avait maldonne! Le Révérend Père, que j'importunais à jet continu sur des problèmes d'histoire du XIII<sup>e</sup> siècle, s'était imaginé, dans l'ingénuité de son âme de savant, que j'étais comme lui, un vivant répertoire du Moyen âge, et que les saints mérovingiens n'avaient pour moi aucun secret.

Seigneur! murmurai-je, en fredonnant, pour essayer de me mettre dans l'ambiance indispensable, la chanson du bon roi Dagobert, qui me paraissait d'actualité, et qui d'ailleurs composait, avec quelques bribes de l'œuvre d'Augustin Thierry, le plus clair de ma documentation sur l'époque...

Je n'armai de tout mon courage et commençai la lecture du mémoire; il était rédigé en latin, et contenait, précieusement enchâssés, une longue série de textes mérovingiens! C'était gai! Je descendis d'un des plus hauts rayons de ma bibliothèque d'où il ne sort que dans les très grandes occasions, le *Glossaire*, de du Cange, — trois volumes in-folio! — et me mis, en bon écolier bien sage, à faire ma version latine.

Cette besogne sans gloire achevée, j'en tirai quelque satisfaction. L'étude du Révérend Père démontrait qu'un manuscrit hagiographique, qui jusque-là avait passé pour excellent, n'avait aucune valeur, qu'il était grossièrement interpolé et que le scribe qui l'avait copié, ou bien pensait à autre chose en le transcrivant, ou bien n'y avait rien compris. Mon docte correspondant avait découvert un autre manuscrit, plus ou moins indépendant du premier, et qui, en tout cas, nous livrait une version infiniment plus satisfaisante.

Du coup, quelques graves problèmes que l'on croyait définitivement résolus renaissaient de leurs cendres, et la physionomie de plusieurs saints mérovingiens allait même s'en trouver assez sensiblement modifiée.

Ici, j'étais sur un terrain plus familier et connaissais tant bien que mal les règles du jeu. Tout le monde sait que les principes de la critique des textes sont, aujourd'hui, établis sur des bases inébranlables, et qu'ils sont identiques pour tous les temps et pour tous les pays. J'ajoute que ces règles impérieuses, appliquées aux mêmes textes par divers savants, conduisent à des résultats... divers et le plus souvent contradictoires : ce n'est certes pas ce qu'elles ont de moins curieux... Quoi qu'il en soit, je parvins à

bâtir, au prix d'un travail opiniâtre et d'innombrables ratures, un compte rendu à peu près décent et qui pouvait laisser quelques illusions sur ma compétence à un lecteur passablement inattentif.

Au point final, j'entendis sonner dix heures — dix heures du soir — au clocher de la paroisse voisine. Je travaillais, en cet heureux temps, à la campagne, dans la campagne bretonne, et en levant le nez de mes feuilles noircies, je reçus, droit dans les yeux, le bonsoir funambulesque de ma vieille amie la lune.

Cet appel m'a toujours paru irrésistible. Et je plains de tout cœur les pauvres citadins qui ne connaissent le clair de lune qu'additionné d'électricité. Marcher dans le silence des champs, sous cette lumière qui tout transforme, est une des plus pures joies de la vie, pour quoi je donnerais les spectacles, les réceptions et les festins du monde entier : *trahit sua quemque voluptas*. Sans compter que la lune et l'exercice physique sont les meilleurs des remèdes contre les pesantes fatigues de l'érudition mérovingienne : qu'on y ajoute seulement la pipe, et la guérison est assurée...

Après une heure de marche, où je n'avais entendu d'autre bruit qu'un chœur de grenouilles coassant un hymne vaguement aristophanesque à la grosse face ronde de Séléne, j'arrivai près d'une petite chapelle, dont le fin clocher de granit paraissait encore plus immatériel sous cette délicate lumière. La porte, par un hasard favorable, n'avait pas été fermée à clef, et céda à la première poussée. Un rayon de lune entra sournoisement avant moi et s'en alla frapper en plein une archaïque statue du grand saint Eloi, qu'il détacha presque brutalement parmi l'obscurité des voûtes et des murs.

J'en éprouvai une joyeuse stupeur. Sans doute, je connaissais bien cette statue, originale et sans majesté, du bon maréchal-ferrant, le marteau à la main, les tenailles à la ceinture, enfonçant des clous dans le sabot d'un cheval qu'il a préalablement coupé pour travailler plus à l'aise. Mais jamais elle ne m'avait paru aussi vivante que cette nuit là, où les fantaisies du clair de lune animaient la lourdeur un peu trop massive de ses traits : saint Eloi paraissait sourire à sa fête...

Après lui avoir présenté mes devoirs, je m'assis pour jouir, bien à loisir, de ce supplément inattendu de pittoresque. A ce moment, les saints mérovingiens et le mémoire de mon savant ami intervinrent sous une forme qu'il m'est difficile de préciser, car je dus fermer les yeux d'effroi devant la menace d'une énorme pile de manuscrits où se battaient les variantes les plus ahurissantes...

— *Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes*...

Une voix me fit sursauter, où perçait une légère nuance d'ironie. J'achevai machinalement le verset :

— ... *et omnia vanitas*.

La voix continua :

— *Recte ac merito locutus est, nam...*

Puis elle prononça d'autres paroles dont le sens m'échappa complètement. Je compris aussitôt toute l'étendue de mon malheur et, malgré le froid de la nuit, quelques gouttes de sueur me jaillirent au front : saint Eloi allait me faire un discours latin!

Je me précipitai à genoux et tendis vers le saint des mains suppliantes. Je m'écriai :

— Oh! non! pas cela, grand saint Eloi! Je ne l'ai pas mérité! Et puis, voyez-vous, je sors d'en prendre!... Pardonnez-moi d'employer une expression aussi vulgaire : mais jugez combien je suis bouleversé! Pour une fois qu'un saint va me parler, je n'y entendrai rien! Je préfère vous passer tout de suite mon aven misérable : je ne sais pas le latin! Je l'ai appris autrefois, dans un collège de Basse-Bretagne, lorsque j'étais élève de rhétorique, sous la discipline d'un prêtre savant et modeste, qui m'aimait

beaucoup, et qui me le démontrait, en m'assurant que ma nullité devenait chaque jour de plus en plus grande, et en me distribuant même quelques taloches, malgré ma dignité de rhétoricien et l'imperceptible duvet, ornement de mes jeunes lèvres... Mais j'ai tout oublié! J'arrive encore, péniblement, à faire une version latine, sans un nombre exagéré de contresens, lorsqu'il ne me manque ni le temps, ni un dictionnaire. Quant à comprendre un discours latin, ceci exige une compétence que je n'ai point perdue, car je ne l'ai jamais possédée. Et je redoute encore quelques expressions mérovingiennes que vous auriez, ô saint Eloi, toutes les raisons du monde de vouloir employer : le *Glossaire* de du Cange n'est pas transportable. Je vous en conjure : parlez-moi français!

Il me sembla voir le saint sourire de nouveau dans le clair de lune... et il continua... en latin!

Mais, ô prodige de sa charité, il montra aussitôt qu'il avait grande pitié, et de mon ignorance, et de ma détresse. Il parla lentement, très lentement, détachant chaque mot, articulant chaque syllabe, et sans dédaigner ces expressions faciles à entendre, que l'on nomme, si je ne me trompe, des gallicismes.

Je puis donc reproduire, et à coup sûr, le sens exact du discours de saint Eloi, dont il scandait les périodes au rythme bref de son marteau :

« C'est à raison que l'*Ecclesiaste* a dit que tout n'était que vanité, car vos travaux d'érudition eux-mêmes n'échappent point à cette loi générale, comme vous semblez avoir une tendance, d'ailleurs naturelle, à vous l'imaginer.

« Vous êtes des victimes, de nobles victimes je le concède, de la déformation professionnelle. Vous rendez aux saints, et de la meilleure foi du monde, des hommages auxquels je regrette de vous dire que nous ne tenons pas autant que vous le pensez. Il nous paraît fâcheux que l'étude de la filiation des manuscrits vous passionne beaucoup plus que l'imitation de nos vertus. Et vous ne vous apercevez point que vous finissez par ramener toute l'hagiographie à de byzantines discussions, d'où le pédantisme n'est pas uniformément exclu.

« Démolisseurs intrépides, vous ne connaissez point de plus grande joie en ce monde que de casser quelque chose. Lorsque vous avez jeté à terre une belle légende hagiographique, vous exultez dans votre petite vanité et vous vous proclamez, sans modestie, les champions de la vérité éternelle.

« Doucement, je vous prie! Nous, les saints du paradis, qui avons tout de même voix à un tel chapitre, nous croyons que la légende contient beaucoup plus de vérité que ne le proclame votre érudition aux vues un peu courtes. Et les hommages qui nous sont rendus à la faveur de la légende ne nous sont pas moins agréables que les autres. Car nous n'exigeons que la sincérité du cœur, avec quoi les règles de la critique n'ont rien de commun.

« J'ai quelque qualité pour prendre la parole dans un tel débat : les historiens ont pu étudier mes gestes sur des monuments vénérables, où leur sagacité s'est exercée, et ils ont presque réussi à retrouver les traits de ma physionomie morale, ce qui, après une douzaine de siècles, mérite des éloges que je n'entends point leur ménager (1). Mais je suis en même temps devenu un personnage quasi légendaire, et ceci, ne vous y trompez point, m'a été très agréable.

« Devant l'histoire, je suis un orfèvre (2), un évêque et — ce

(1) Voir Paul PARSY, *Saint-Eloi*, Paris, 1907. On trouvera dans ce livre, de la collection « les Saints » une excellente utilisation des documents. L'auteur a un peu négligé la question si intéressante du culte de Saint-Eloi en Basse-Bretagne.

(2) Cf., notamment, H. LECLERCQ, *Saint-Eloi*, dans le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publié sous la direction de Dom F. CABROL, t. IV, col. 2674, Paris, 1921.

qui fut vrai d'ailleurs pour l'expiation de mes péchés — un homme politique, voire un diplomate. La légende m'a transformé en forgeron ou en maréchal-ferrant, en protecteur des chevaux et en conseiller, ironique et joyeux, du bon roi Dagobert.

« C'est à ce dernier titre que me connaissent tous les petits enfants de France, et mon souvenir est lié, pour toujours, dans leur esprit, à celui d'une royale culotte, enfilée du mauvais côté.

« La chanson du roi Dagobert est publiée, m'a-t-on dit, avec d'aimables illustrations, où l'on voit, par exemple, dans un beau clair de lune comme celui de cette nuit, s'avancer deux ombres noires, dont l'une porte la mitre et l'autre est couronnée. Et l'évêque paraît soutenir les pas royaux et chancelants! Mon bon roi a trop fêté le vin nouveau; l'appui de mon bras ne lui est pas inutile pour regagner son palais et surtout sa couche fastueuse.

« Personne n'y met aucune malice et la chanson, d'ailleurs, me donne toujours le beau rôle. Les petits enfants de France y apprennent à aimer un saint aussi jovial. Et les plus intelligents comprennent fort bien que cette chanson signifie que j'étais un bon conseiller. Qu'on leur apprenne cela à l'école, demain ils l'auront oublié; mais personne n'a jamais oublié la chanson du roi Dagobert!

« A ma fête de la Saint-Eloi, qui est célébrée le 25 juin dans plusieurs diocèses, et le 24 en Basse-Bretagne, on me conduit les chevaux pour que je les bénisse. Croyez-vous que je ne sois point fier de posséder un tel patronage, que l'on aurait sans doute quelque peine à fonder sur de solides raisons historiques? Saint Christophe en serait jaloux, si l'on pouvait être jaloux au paradis : on ne lui conduit que des automobiles, et jamais un morne défilé de voitures ne vaudra la procession de chevaux qui viennent me saluer en caracolant, dans un ordre très relatif. Quelle belle cérémonie, en sa simplicité, que la messe basse célébrée à l'aube de la Saint-Jean, dans mon sanctuaire de Ploudaniel (3), où la voix du prêtre qui murmure les paroles sacrées est couverte par le bruit cadencé des chevaux tournant sans trêve autour de la chapelle. Jamais l'histoire ne m'a procuré des saluts aussi pittoresques, ni des hommages rendus d'un cœur meilleur que n'est celui de tous ces braves paysans qui viennent me conduire leurs collaborateurs à quatre pattes.

« Mais ce qui me plaît encore bien davantage, c'est que l'on a fait de moi un maréchal-ferrant, comme je suis figuré ici.

« Je n'ai jamais connu d'autre marteau que celui de l'orfèvre, qui n'a de commun que le nom avec l'instrument que vous me voyez brandir. Je n'ai forgé que des métaux précieux, et j'aurais éprouvé quelque surprise si l'on m'avait conduit un cheval à forger.

« Cependant, tout le monde raconte que je reçus, sur ce point, une verte leçon d'humilité. Un compagnon se présenta et me demanda de l'embaucher. Je voulus le voir à l'épreuve : il ne s'en tira que trop bien. Il coupa la jambe du cheval, ferra le sabot et remit le tout en place. J'assistai, bouche bée, à ce spectacle nouveau. Je résolus aussitôt de ne point capituler : je coupai, je ferrai; hélas! à la troisième partie de l'opération, je dus avouer ma défaite... Le compagnon vint à mon aide, puis disparut. J'étais guéri de mon orgueil...

« Que cette historiette soit fausse, il n'importe guère : n'est-elle point d'un bon exemple? Je n'en éprouve, pour ma part, aucune indignation.

« Pourquoi suis-je devenu un maréchal-ferrant? Parce que tous les artisans du marteau m'avaient choisi pour leur patron... Ils me transformèrent à leur image : ils voulaient me rapprocher d'eux et que je fusse de leur métier...

(3) A trois kilomètres environ au Nord-ouest de Landerneau, (Finistère)

» Un tel souci me touche plus que les variantes de vos manuscrits. Plusieurs siècles de prières m'ont confié les maréchaux ferrants. Croyez-vous donc que cela ne suffise point à me mettre de leur confrérie? Mon marteau s'est alourdi et mon enclume a changé de forme : ces transformations ne sont pas appréciables à qui les regarde du paradis...

» Mais n'allez point conclure, cependant, que je condamne votre zèle et l'ardeur que vous apportez à fouiller les dépôts d'archives et les bibliothèques, en vous conformant aux règles de l'art. Vous menez un beau combat.

» La seule difficulté est que la vérité historique se dérobe beaucoup mieux que ne l'imaginent vos érudits : la découverte d'aujourd'hui, demain sera caduque; et le dernier manuscrit ne sera plus que l'avar t-dernier...

» Il est d'ailleurs une autre vérité plus vaste, plus compréhensive, où la légende trouve aussi sa place. Ne touchez donc que d'une main respectueuse à ces traditions vénérables qu'un amour ingénu a souvent créées. Continuez à scruter les manuscrits, mais ne redoutez point d'être un peu sceptique à l'égard de vos propres découvertes : quand il s'agit de découvertes des autres, le scepticisme est plus facile... Réduisez l'érudition à son rôle, qui est très grand, mais souffre quelques limites. Et gardez-vous de croire que l'hagiographie consiste seulement à disserter sur la critique des sources... La rayonnante beauté de l'âme des saints est tout de même d'autre importance!

» Nous demandons l'amour des hommes et qu'ils s'efforcent de nous imiter. Le paysan breton qui croit, dur comme enclume, que je fus maréchal ferrant et qui me prie avec plus de confiance parce qu'il me sent plus proche de lui, ne mérite pas moins ma protection que l'orfèvre fidèle à l'histoire. Qu'ils soient des artistes ou des artisans, des savants ou des laboureurs, qu'ils viennent me saluer ici devant mon image populaire, ou à Or San Michele, de Florence, devant le chef-d'œuvre de Nanni di Banco, c'est à la volonté droite de mes dévots que seulement je regarde et à la sincérité de leur amour.

» Nous avons, au ciel, une grande tendresse pour ces bonnes vieilles traditions dont une piété naïve a fleuri nos autels. Que les érudits séparent la légende de l'histoire, c'est leur métier qui est nécessaire; mais qu'ils ne s'imaginent pas, comme ils le font trop souvent, que cette opération équivaut à séparer l'ivraie du bon grain, et que le bon grain n'est que de leur seul côté!

» Allez, mon fils, et que les saints mérovingiens vous gardent au clair de lune, sur votre chemin de retour! Vous avez bien mérité d'eux, par votre labeur honnête, qui ne vaut ni plus ni moins que celui du maréchal ferrant battant le fer rouge en invoquant son saint patron. Je vous souhaite une bonne nuit, et que le sommeil répare vos forces pour le travail sacré. Et comme vous ne sauriez oublier que, malgré le costume où vous me voyez ici, je suis un évêque, inclinez-vous pour recevoir la bénédiction de saint Eloi, dont la crosse n'est plus qu'un marteau. »

J'obéis avec joie. Et le souhait du saint fut exaucé : jamais je ne dormis mieux que cette nuit-là! Douze kilomètres de marche dans la nuit, deux versions latines, dont une mérovingienne, et de telles émotions, c'était, vous n'aurez point de peine à en convenir, un repos dûment gagné...

Alexandre MASSERON.

## CATHOLIQUES BELGES

ABONNEZ-VOUS

à La revue catholique des idées et des faits

Un an, 37.50 francs; six mois 20 francs.

Pour le clergé, 27.50 francs par an.

Numéros spécimen gratuits sur demande

## Foi et Beauté

Vous vous rappelez, dans un des plus poignants poèmes de Musset, ce vers :

*Dieu parle : il faut qu'on lui réponde.*

En vérité, le poète romantique, au cours de sa vie agitée, ne s'est souvenu de Dieu que par intermittences, quand la souffrance, la maladie, les déceptions faisaient chavirer sa pauvre âme de névropathe. L'appel qu'il est arrivé à Rolla d'adresser à Dieu fut toujours et uniquement un cri d'angoisse de son sentiment ulcéré, non un acte de volonté vers un redressement spirituel. C'était un si pauvre philosophe! Et il ne demanda point à Dieu, pour son esprit et pour son cœur, une règle rationnelle de vie. Répondit-il jamais à l'appel divin autrement qu'en enfant qui pleure d'avoir perdu ses jouets — et quels jouets?

Il y eut certes un mouvement bien plus en profondeur chez le Verlainne de *Sagesse*, et chez le J. K. Huysmans d'*En-Route*, et la beauté littéraire des œuvres où ces convertis décrivent le drame intérieur qui les amena sur la voie du Christ, rend souvent trop inattentif à ce que ce drame eut de raisonné et de concret dans l'ordre des idées! Les croyants à monopole, qui cultivent la foi en un jardin fermé, ont vite fait de dire que tout cela est de la littérature! Il y a de la littérature et d'une qualité souveraine, mais derrière ce voile chatoyant, de pauvres âmes se débattent vers la lumière! Et puis quoi, pour être accueillies comme des accents de sincérité, les réponses à l'appel de Dieu exigent-ils indispensablement le style de la *Guirlande de Marie*, ou la versification des cantiques de collèges et de couvents! L'art ne remplit jamais de mission plus haute que quand il est un flambeau aux mains d'un pénitent : il éclaire et il édifie!

Sans doute, Léon Bloy reste le grand et le complet théologien; et pour les lettrés belges de ma génération ce demeure une indicible fierté de l'avoir, au temps de leur ferveur et lointaine jeunesse, dit et redit, alors que le conglomérat des taupes était ligé contre ce génie de lumière, de violence et de fulgurance!

Pour que l'influence de Bloy reçoive son plein épanouissement, il a fallu que des jeunes hommes nouveaux entrent dans la lice des idées et qui délaissèrent au creuset rouge des souffrances et des héroïsmes de la guerre, les petites conceptions religieuses étriquées d'autrefois et qui enfoncèrent, d'un coup de poing libérateur, les néfastes cloisons étanches séparant, aux yeux de tant de catholiques, la Foi et l'Art.

Quand on ferme, après la plus passionnante lecture le beau livre de M. Léopold Levaux : *Quand Dieu parle* (1), une conclusion s'impose : voilà une âme de choix que Bloy ramena à Dieu!

Après quelles luttes pathétiques et dont les péripéties sont scrutées et analysées avec une pénétration et une sincérité qui font de ces pages de vie la plus exemplaire et la plus émouvante confession d'un combattant!

M. Léopold Levaux est un combattant. Entendez par là non seulement qu'il connut, sur l'Yser, les exaltations et les affres des tranchées, mais qu'aussi, sur le terrain de son propre cœur et dans le champ clos de son intelligence, il se colletait avec toutes les erreurs, tous les préjugés, toutes les tentations de son siècle... Le combat fut long et rude, avec des avances et des reculs, des moments de fièvre joyeuse et des moments d'abattement découragé. L'impérieux Kant, le dur Nietzsche et cette enveloppante foudre de Renan, une fois qu'ils se sont emparés d'un esprit, s'avèrent de redoutables adversaires dans le duel pour la vérité.

Si la victoire resta finalement au jeune preux, c'est que Bloy

(1) Bloud et Gay, éditeur, Paris 1926.

lui avait mis au poing l'arme invinciblement décisive des certitudes essentielles :

« Sous la petite lampe, le vieux Bloy est assis dans son fauteuil, un bras appuyé à son bureau... Je suis perdu dans la contemplation de cet homme lumineux qu'abandonne par degrés son aspect doux et lassé de père et d'époux tourmenté par la vie, d'homme vieux et pauvre aux habits insignifiants, pour faire place à celui d'un lion de l'esprit, d'un fulgurant lion de combat, dont les proies sont des âmes qu'il apporte à Dieu. Les larmes coulaient lentement, doucement, abondamment, de mes yeux. C'était comme une boule d'angoisse longuement amassée qui me crevait dans la gorge. J'aurais voulu que cela durât longtemps, s'augmentât toujours et me ravit enfin et à jamais dans une foi pure et sans défaut. »

Pourquoi tels passages du *Journal* de M. Léopold Levaux ont-ils ravivé en moi la poignante émotion que je ressentis, dans mon adolescence, à la lecture de la douloureuse narration de la *Nuit du doute*, de Jouffroy... Par de là tant d'années, j'ai gardé comme une angoisse physique de ce corps à corps d'une âme, dans l'obscurité, avec les satellites des ténèbres. Si là où Jouffroy succomba, M. Léopold Levaux a triomphé, c'est qu'il s'était préparé au combat avec une conscience autrement saine et virile.

après avoir éliminé résolument de son organisme spirituel — et au prix de résolutions et parfois cruels efforts — les sophismes philosophiques, les sentimentalismes romantiques et les narcissismes littéraires.

Là où le pauvre Jouffroy ne reçut que le don des ténèbres, M. Léopold Levaux a conquis le don de lumière!

Au livre de M. Léopold Levaux, dont la valeur intellectuelle et la valeur littéraire sont au même niveau, je souhaite beaucoup de lecteurs, particulièrement parmi notre jeunesse... Dans l'élite de la génération nouvelle, grandie au vent des catastrophes, un consolant symptôme se fait jour : le sens de la gravité de la vie et des devoirs qu'elle crée dans l'ordre intellectuel; une instinctive répugnance aux jeux vains et brillants du dilettantisme, et la préoccupation inflexible de maintenir une correspondance permanente et étroite entre la Vérité et la Beauté.

Que cette élite accueille l'œuvre de M. Léopold Levaux comme un incomparable viatique de sa marche vers l'avenir; à la lire et à la répandre, elle se sentira raffermie et assurera son recrutement!

FIRMIN VAN DEN BOSCH,  
Procureur général  
près les juridictions mixtes d'Egypte.

Alexandrie, 15 novembre 1926.

## Les idées et les faits

### Chronique des Idées

#### Le Prêtre, par M<sup>gr</sup> Julien

On sait que la maison Hachette vient de lancer une collection nouvelle de jolis petits volumes, de 125 pages, à couverture vert d'eau, sous le titre général *Les Caractères de ce temps* qui rappelle le titre célèbre du livre de La Bruyère *Les Caractères et les mœurs de ce temps*. Avec un sens très averti de l'actualité et des besoins du jour, les éditeurs parisiens ont fait entrer dans leur plan les spécialités les plus intéressantes et en ont confié les monographies ou portraits à des spécialistes de choix. Et, par exemple : *Le Politique*, par Louis Barthou; *Le Paysan*, par Henri Bordeaux; *Le Diplomate*, par J. Cambon; *Le Bourgeois*, par Abel Hermant; *Le Financier*, par Raphaël Lévy; *L'Homme d'affaires*, par Louis Loucheur; *L'Ecrivain*, par Pierre Mille; *Le Savant*, par Ch. Richet; *L'Avocat*, par Henri Robert; *L'Ouvrier*, par Albert Thomas, etc. C'est dans cette série que prend place : *Le Prêtre* par Mgr Julien, membre de l'Institut, — sans plus, pour indiquer que ce livre n'est pas un écrit épiscopal proprement dit.

On saisit tout de suite l'intérêt qui s'attache à cette galerie de portraits où des maîtres ont peint le type de leur classe ou de leur profession, en général de leur compétence, avec vérité et précision. Il y a dans chacune de ces œuvres des touches délicates et profondes qui décèlent la main de l'homme entendu. Il faut être de la maison, de la famille, de la partie, pour en parler avec cet accent. *Nourri dans le sérail, j'en connais les détours*. Et l'impartialité, demandera-t-on, que devient-elle sous la plume d'écrivains presque personnellement intéressés à la bienveillance et condamnés à l'optimisme? *Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse*. Je réponds que les artistes savent attraper la ressemblance de leurs auto-portraits et que le public reste juge.

Le volume de Mgr Julien qui peint le prêtre, plus particulièrement le prêtre français d'après nature, est captivant. L'auteur est un fin lettré et même un grand lettré, sa langue est du meilleur cru, pure et savoureuse. Orateur très apprécié et dont l'éloquence fut au Havre, pendant la guerre, le stimulant de nos compatriotes, — à l'époque où l'évêque d'Arras était archiprêtre de Notre-Dame — Mgr Julien a su, rare mérite, se dépouiller ici de la solennité oratoire et prendre le ton vif, spirituel et alerte de la causerie.

Naturellement, le *Prêtre*, tel qu'il est présenté dans cette collection destinée au grand public, c'est bien l'homme de Dieu et des âmes, mais plutôt vu du dehors, tel qu'il apparaît dans les relations. Ne cherchez pas ici un livre d'édification, à l'usage du clergé, mais une étude critique, à l'usage des mondains. Le prêtre a été, en ces derniers temps, si odieusement défiguré par les polissonneries qui s'intitulent *Mon curé chez les pauvres et chez les riches*, qu'il était vraiment opportun de redresser pour les gens du monde les caricatures en vogue. La littérature contemporaine, en général, a maltraité l'homme du sanctuaire; le curé de théâtre, même *l'Abbé Constantin*, de Ludovic Halévy, est une déformation du type sacerdotal; le curé de roman, — spécialement les héros de Ferdinand Fabre — à peu d'exception près, est un produit de l'anticléricalisme.

Il faut donc applaudir à la tâche entreprise par Mgr Julien qui révélera à tout un monde vain, superficiel et souvent injuste le prêtre dans la réalité de sa fonction et la noblesse de son caractère, sans verser ni dans le panégyrique ni dans la satire. Neuf chapitres forment tout l'ouvrage : Costume et Usages ecclésiastiques. La Formation du prêtre. Le curé de campagne. Le curé de ville. Le prêtre prédicateur. La hiérarchie ecclésiastique. Le prêtre et la politique. L'esprit ecclésiastique. Le prêtre devant l'opinion. Un court épilogue résume l'essentiel du livre sous le titre : Le prêtre éducateur.

Je veux simplement glaner, de-ci de-là, parmi ces aperçus en me permettant quelques réflexions.

\* \* \*

« La bonne tenue du clergé français est un fait admis du monde entier. » Je crois que cet éloge est mérité par tous les clergés, le nôtre en particulier, en tenant compte de certaines contingences nationales, si l'on veut, par exemple, ne pas s'offusquer, comme Huysmans dans *les Foules de Lourdes*, de l'usage universel du tabac à fumer chez les Hollandais.

La bicyclette n'est pas entrée dans les habitudes générales du clergé, l'usage n'en est admis, chez nous, qu'avec la permission de l'Ordinaire, parce que l'opinion s'est habituée, en Belgique, de la part des prêtres, à une allure très réservée. On a trouvé ce mode de locomotion trop sautillant, trop léger, trop propice aux ran-



données, il est restreint aux exigences d'un ministère qui requiert de grands espaces à parcourir.

Mgr Julien note là-dessus, avec une pointe de malice, la sévérité initiale de quelques prélats français, relève rotamment ce mot « M. X. a beau courir en bicyclette, il n'avancera pas », et l'indulgence actuelle d'évêques qui font cadeau de cet instrument à leurs curés. Il s'amuse un peu trop, peut-être, de cet archevêque, ennemi juré de la bicyclette, et forcé un jour de lever son interdit pour permettre à un curé récalcitrant d'aller d'urgence en bécane chercher les saintes huiles qu'on avait oubliées à une longue distance.

Délicieux le portrait du curé de campagne, précédé de cet aphorisme : « Le curé de campagne, en pays d'agriculture, doit être un rural ou le devenir. » J'cite ce passage qui fleurit bon :

« Sa paroisse ne l'absorbe pas tout entier, bien qu'il ne lui ménage pas son temps, ses exhortations, ses services et son dévouement. Mais c'est dans son jardin qu'il déploie, peut-être, le plus de science, le plus d'art et j'oserais dire le plus de psychologie. Comme l'amateur des jardins dont La Fontaine dit que « étant prêtre de Flore, il l'était de Pomone encore », notre curé de X... exerce un second sacerdoce envers ses abeilles, ses fraisières, ses groseilliers et ses rosiers. Une âme flotte sur tout cela qui vient de l'amour que porte le jardinier à ces merveilles, son œuvre ou plutôt l'œuvre de Dieu secondé par ses serviteurs. On dirait que les roses ont hâte d'éclorre et les poires de mûrir pour lui faire honneur, et pour lui procurer la joie de cueillir les premiers du printemps et de l'automne. *Primus vere rosas atque autumnum carpere poma*. On dirait que les fraises savent que les curés du doyenné en sont friands, quand ils se réunissent au presbytère à l'occasion de la neuvaïne de saint Liévin, et que monseigneur lui-même... Cependant M. le curé garde son naturel, l'artiste en lui ne gêne point le pasteur; soit qu'il dise son bréviaire, soit qu'il écussonne ses arbres, il loue toujours Dieu dans ses bienfaits. »

On trouvera sans doute que ce curé champêtre cumule pas mal de « sacerdoces », celui de Flore, de Pomme, etc., avec celui du Christ, et tout lecteur lui souhaitera d'apporter à la culture des âmes, dans un ministère non moins fructueux, autant de zèle industriel qu'à l'entretien de son rucher, de sa fraisière, de sa roseraie. On pourrait même lui souhaiter aussi de fréquenter le jardin des Ecritures et d'y cueillir les fleurs splendides écloses de l'inspiration divine.

J'aime mieux encore le portrait du « curé social » à la campagne, type si répandu, parmi nos prêtres dévoués au Boerenbond, ou parmi le clergé des paroisses industrielles. L'auteur marque bien les difficultés de cet apostolat « parmi la multitude des travailleurs qui n'ont pour trait d'union que l'intérêt matériel, pour clocher qu'une cheminée d'usine, pour paroisse que le syndicat, pour pasteurs que des hommes qui prédisent le paradis sur terre au risque d'y mettre l'enfer. »

Dans son ardent souci d'évangélisation populaire, Mgr Julien prend la défense des « abbés déocrates », les Dabry et Naudet, y compris, j'imagine, « qui n'ont rien dit de plus que les Pères de l'Eglise » et voilà ceux-ci en brillante compagnie!

« Le curé de ville » est pris aussi sur le vif, soit dans la multiplicité des œuvres, soit devant une église désertée où il s'agit de ramener les âmes. Il a un auxiliaire, le vicaire, et celui-ci est décrit en quelques traits piquants :

« Entre le vicaire et le curé, la vie commune est de règle dans la plupart des diocèses. C'est une école ou une épreuve selon les cas. Le stage obligatoire du vicariat a ses émotions. Le premier sermon est un événement. Le cœur des assistants bat presque aussi vite que celui du novice prêcheur. Si le fil du discours ne casse pas en chemin, c'est de bon augure, et l'opinion est acquise. Le patronage est un surcroît qui ajoute à la tâche ordinaire. Les jeudis et les dimanches, sans parler de certaines soirées, sont lourdement chargés. Il y a des vicaires qui ont le don; les enfants viennent à eux, et c'est plaisir de voir défiler, à travers les rues des grandes villes, drapeau en tête, les petits bataillons scolaires qui vont s'ébattre à la campagne, sous la garde de « M. l'abbé ». C'est lui encore qui préside aux sports, ou qui campe avec les scouts de France. Il y a décidément quelque chose de changé dans le ministère paroissial. »

« Peinture qui veut être plus pittoresque, peut-être, que profonde, car elle ne fait pas palpiter l'âme même du patronage, cet apostolat éducatif qui use des sports même pour discipliner les volontés et vise à constituer avec les bataillons scoutistes une petite chevalerie moderne.

Le chapitre le plus intéressant est celui du « Prêtre prédicateur ». Mgr Julien croit naturellement que le prédicateur idéal est le merle blanc, déplore l'abus du genre romanesque ou pompier, fait la part de l'éloge et du blâme dans le genre qui a prévalu en France, à la suite et à l'imitation des grands maîtres du dix-septième siècle, le genre classique un peu compassé, un peu raide, mais grave et substantiel.

N'exagère-t-il pas, en affirmant que le peuple, satisfait du sermon simple et instructif, n'admire vraiment que si l'on parle fort et que pour lui prêcher, c'est crier, se démener dans la chaire, jeter de grandes phrases en l'air, tonner de la voix et menacer du geste, ou mieux encore, prononcer des mots savants et pour beaucoup inintelligibles.

Il est certain d'autre part que le genre naturel et vivant, la parole simple et même familière sans trivialité conquiert de plus en plus la faveur du public. Les éclats de voix et la gesticulation forcée ne font pas les foudres d'éloquence. L'auditoire est charmé d'apprendre quelque chose, de voir dissiper les obscurités de sa pensée. Elle était ravie d'une instruction eucharistique de l'évêque de Namur au Congrès de Chambéry cette bonne femme qui sortait du sermon en s'écriant : « J'ai tout compris et c'était un évêque qui parlait! » La lumière d'abord, l'émotion ensuite, car l'idée pour enflammer les âmes doit se faire passion, comme l'eau se fait vapeur pour actionner une machine.

On se plaint souvent des prédicateurs, on subit leurs prêches comme un accessoire obligé de la messe, mais il faut convenir tout de même que c'est dans la corporation du clergé qu'il y a le plus de gens qui parlent — et sans notes, sans *manuscrit* — d'une manière satisfaisante. Il importe d'ailleurs de distinguer entre prônes dominicaux, grands sermons et conférences, chacune de ces espèces a ses lois et l'expérience atteste la particulière efficacité de la simple instruction catéchistique où l'esprit est éclairé à fond et le cœur même fortement touché. Il serait périlleux pour la situation religieuse d'un pays que la conférence apologétique à tendances sociales détrônât le prône dogmatique et moral.

C'est à la tribune qu'il faut renvoyer les déclamations ou les élévations sur le sort des sociétés, à la chaire il appartient d'enseigner Jésus-Christ, sa doctrine, sa vie, son Eglise. Mal inspiré le prédicateur qui, délaissant le contenu du message évangélique, s'égare dans ses spéculations personnelles. Hérait du Christ, vigie de l'éternité, organe de l'Esprit, il doit la vérité aux âmes, la vérité divine. Et c'est ce qu'elles attendent, ce qu'elles appellent à grands cris! Elles sont lassées de viande creuse, elles réclament le pain solide.

Il arrive parfois à certains orateurs d'étranges méprises, ils se flattent d'avoir réussi et ils ont échoué, ils prennent pour adhésion ardente l'attention silencieuse qui fut surtout douce somnolence ou fut subjuguée par un détail étranger à la prédication. Mme Roland, nous redit agréablement Mgr Julien, fut un jour frappée de l'attitude d'un paysan au sermon du célèbre abbé Poulle : bouche bée et le regard médusé par l'orateur. « Quel triomphe, pensait elle, de suspendre à ses lèvres un homme simple, plus sensible au fond des choses qu'à la beauté littéraire! » Tout à coup, ce paysan, paraissant en proie à la plus vive émotion, s'écria : « Comme il sue! » C'est tout ce qu'il avait admiré dans le sermon.

La leçon d'humilité à l'adresse du prédicateur, trop enflé de sa réussite, lui arrive parfois d'où il ne l'attendait pas. A preuve, ce joli trait narré par l'auteur. « Un jour, en descendant de chaire, un chanoine, assez content de son auditoire, rentre à la sacristie précédé par le suisse, qui lui fait, avant de retourner dans l'église, un salut d'homme averti. « Eh bien, dit le prédicateur, vous avez l'air satisfait de l'impression que j'ai produite sur l'auditoire, qui m'écoutait si bien! — Je vous crois, répondit le suisse, c'est toujours ainsi quand je suis là. »

J'ai, pour ma part, recueilli cette confiance de la bouche d'un curé de Liège dont un sermon avait retourné une âme. Comme il s'enquerra auprès du converti du trait vainqueur d'éloquence qui avait triomphé de la longue résistance du pécheur soudain rameré à Dieu, il lui fut naïvement répondu : « M. le curé, j'ai été touché de voir avec quelle bonhomie, avec quelle simplicité vous prenez une prise de tabac pendant votre sermon et je me suis dit : Tiens, voilà ton homme, il n'est pas fier, celui-là, il t'accueillera avec bonté. »

Mais, par contre, j'ai connu un grand prédicateur qui ne s'en faisait pas accroire et recevait en sceptique courtois les félicitations les plus pompeuses. Mgr Cartuyvels, le prince inégalé de la

chaire en Belgique, avait prononcé le discours de circonstance, à la Dédicace de l'Eglise de Maredsous devant le cardinal italien qui en fut le prêtre consacré. Comme le prince de l'Eglise, dont l'éloquence de Mgr Cartuyvels n'avait pu réveiller le sommeil après les fatigues d'une longue cérémonie, se répandait devant l'orateur en éloges enthousiastes, le spirituel prédicateur lui répondit en souriant : Oh! Eminence, vous avez rêvé tout cela!

\* \* \*

On ne sera nullement surpris que, dans le chapitre où il est question du prêtre et de la politique et dans tous les endroits où il s'agit de l'attitude du prêtre devant les pouvoirs établis, Mgr Julien enveloppe sa parole d'une particulière onction, pour bien marquer le républicanisme du clergé français. « La République a pour elle l'avantage de favoriser l'esprit démocratique cher aux Français d'aujourd'hui. » La démocratie, pour l'évêque d'Arras, c'est le minimum de dépendance à l'égard des personnes, et le maximum de liberté dans l'élargissement des cadres sociaux. Et le chapitre se termine par cette déclaration pénétrée de ferveur : « Le clergé de France pécherait par ingratitude s'il ne reconnaissait, lui aussi, tout ce qu'il doit à ce qu'il y a d'évangélique dans les principes de 89. »

Voilà qui nous change du langage des Pie et des Freppel et nous présente l'attendrissante image de Marianne aspergée par le goupillon. Est-ce vraiment là l'attitude du clergé français actuel? Est-il à ce point guéri de l'ultramontanisme et du royalisme? Est-ce qu'il mêle à son ralliement une note de pieux libéralisme?

Nous n'irons pas le demander à Arras.

J. SCHYRGENS.

## NOS CHRONIQUES RÉGULIÈRES

- La semaine, par l'abbé R. G. van den Hout.  
Chronique des idées, par Mgr Schyrgens.  
Chronique politique, par le comte L. de Lichtervelde.  
Chronique sociale, par M. Defourmy, prof. à l'Université de Louvain.  
Chronique scientifique, par J. Tillieux.  
Chronique féminine, par Jeanne Cappe.  
Chronique d'art, par Marcel Schmitz.

## MEXIQUE

### La persécution mexicaine. Atrocités et martyrs

Le rythme tragique de la persécution mexicaine s'accroît chaque jour dans une gradation constante.

La *Revue catholique* a déjà cité plusieurs martyrs. Leur nombre s'accroît maintenant avec une poignante rapidité.

Le dernier dimanche d'octobre s'est passé au Mexique comme chez nous au cri de *Viva Cristo Rey!* « Vive le Christ-Roi! » Mais depuis juillet déjà, le Mexique s'était réservé le premier martyr du Christ-Roi dans la personne de Garcia Farfan.

Farfan était un commerçant de Puebla. Catholique militant et membre de l'Union Populaire, Farfan avait placé sur sa vitrine une pancarte « Vive le Christ-Roi! » Vint à passer le général Amaya, accompagné du général Sanchez, chef de garnison, du général Escalante et d'un capitaine.

Indigné de voir cette manifestation de foi, il entre dans sa boutique et exige que la pancarte soit immédiatement retirée. Refus catégorique. Le général Sanchez tire son revolver et fait feu. Farfan, prévoyant le coup, a fait dévier l'arme et c'est Sanchez lui-même qui se blesse à la main gauche. Fureur. Farfan est arrêté. Le soir même était constitué un conseil de guerre pour le juger. Les avocats civils qui se présentent pour la défense sont menacés de mort. Les avocats militaires font ressortir que Farfan est un civil et n'est donc pas passible de conseil de guerre. La décision est remise au lendemain. Mais, le soir-même, des officiers emportaient Farfan dans une camionnette et le criblaient de balles

dans un quartier éloigné de la ville. Les demoiselles Linaje et Breton ont vu la chose. L'indignation du peuple a été telle que le général Amany s'est défendu par de nombreuses protestations et toutes sortes de fables d'avoir trempé le moins du monde en cette affaire.

Il y avait encore d'autres inscriptions à la vitrine de Farfan et, notamment, celle-ci qui parlait encore après son martyre : *Solo Dios no muere ni morira jamas. Cristo vence. Cristo reina. Cristo impera.*

On a cité, dans la *Revue catholique*, de El Paso (Texas), le doux Melgarejo, de l'Association catholique de la Jeunesse mexicaine, qui, à dix-sept ans, se fit tuer dans d'atroces souffrances pour avoir répondu « Vive le Christ-Roi » au cri de « Vive Callés », que les soldats lui proposaient. Cette radieuse obstination fait songer à la foi des premiers chrétiens.

Il n'y a pas que les jeunes gens.

A Atlixco, dans l'Etat d'Oaxaca, Rafael Acavedo, âgé de septante ans, et son fils Vincent furent tués par Patricio Gonzolés, agent du gouvernement, pour voir distribué des tracts de la Ligue de défense de la liberté religieuse.

A Durango, un jeune homme a été condamné à mort pour crime de « religion ». Il était marié depuis un an et sa femme venait de mettre au monde une petite fille. Un prêtre s'offrit à le remplacer au supplice : « Mon Père, dit-il, je meurs pour Dieu et Lui se chargera bien de ma petite fille. »

A Colina, dans une grande avenue (*La Piedra Lisa*), cinq dames des familles les plus distinguées ont été pendues aux arbres du boulevard pour avoir distribué des tracts. La persécution est telle que, suivant le journal *El Yunque*, les habitants quittent la ville en masse.

Actuellement, il y a à Mexico, seize évêques prisonniers dans la ville et qui doivent se présenter tous les jours aux bureaux du gouvernement pour dire où se trouve leur domicile. A Santiago, il y a trois évêques en prison.

Ne parlons pas des arrestations innombrables de simples fidèles.

Une lettre particulière, datée du 18 octobre, nous confirme que la persécution devient furieuse : *La persecucion aigue furiosa...*

Et cet ami nous cite encore de nombreux martyrs dont je ne veux retenir qu'un seul parce qu'il montre que les enfants eux-mêmes veulent leur part d'héroïsme. A Guadalupe, un gamin de douze ans distribuait des tracts du *boycot*

Des soldats passent qui l'arrêtent et lui veulent faire dire qui les lui a donnés. N'en tirant pas un mot, ils le battent cruellement. Rien n'y fait. Ils le conduisent devant sa mère et, longtemps, longtemps, ils continuent à le traiter avec une brutalité insensée. Entre les cris de douleur de l'enfant, l'on n'entendait que la supplication angoissée de la mère : « Ne dis rien! fils! Ne dis rien! » La scène s'est répétée plusieurs fois, tant qu'à la fin, les brutes, vaincues, sont parties après avoir brisé les deux bras de l'enfant.

Et notre ami du Mexique ajoute : « Je ne puis citer tous les cas semblables; si je devais dire seulement tout ce qui se passe ici même, je n'en finirais pas. *Cette vie de catacombe est horrible.* Le peuple a faim de communier, et... rien! On voit des scènes qui déchirent le cœur et d'un autre côté sont consolantes.

Les pèlerinages à Notre-Dame de Guadeloupe remplissent constamment la basilique. De Mexico au sanctuaire, il y a une heure de marche. Par centaines, des hommes, des dames de toutes les catégories de la société font le pèlerinage de prière et de pénitence, pieds nus, la tête couronnée d'épines. Dans le sanctuaire ce sont des prières déchirantes au Grand Absent, au Christ Eucharistique, dont on voit bien que la présence réelle comblait un vide formidable, un vide infini.

Jean DENIS.

## ÉTATS-UNIS

### Le bon et le mauvais

D'après l'article du professeur Charles F. Thwing : Ce qu'il y a, en Amérique de meilleur et de plus mauvais, dans *The Hibbert Journal*, d'octobre 1926.

Un Anglais des plus notables, écrivait, à l'auteur, il y a quelques mois : « Dieu, quel pays que le vôtre! Mais que diable, va-

til devenir?! Parfois je me dis qu'on y est tout près du ciel. Un moment après, je me crie que c'est l'enfer dans toute sa plénitude. » Tâchons d'examiner ce problème et de donner à ces questions les réponses qu'elles comportent.

Disons tout d'abord que ce qu'il y a de meilleur en Amérique, c'est l'individu. Mais c'est aussi ce qu'il y a, aux Etats-Unis, de plus mauvais. L'Américain dispose d'une liberté plus grande que celle dont on jouit dans la grande majorité des autres communautés. La déclaration d'indépendance (1776) a encore élargi les limites de cette liberté. A cette déclaration enflammée, les sobres stipulations d'une Constitution succédaient moins de cinquante ans plus tard. C'est sous l'égide de cette dernière qu'un Américain vit, agit, existe.

Seulement, la liberté devient de la tolérance, la tolérance du laisser-aller, le laisser-aller de la licence. Celle-ci ne veut plus de la légalité. Les phases suivantes seront : la désobéissance, la désintégration, enfin — presque nécessairement — la destruction.

L'Américain type est un idéaliste. La preuve la plus péremptoire de cet idéalisme est sa générosité quand il s'agit de soulager les misères humaines. New-York donne, chaque année, dans ce but, quatre-vingts millions de dollars, dit-on. John D. Rockefeller en a distribué cinq cents millions aux œuvres de charité.

A côté de cela, nous voyons l'avarice, l'avidité, la course après l'or. Avidité qui engendre la malhonnêteté, qui méconnaît les lois, non seulement humaines, mais aussi divines. A preuve, cette affaire retentissante connue sous le nom de *Teapot Dome case*. Un représentant du Ministère public disait à l'auteur : « Il y a tant de boue dans cette affaire qu'on se sent rougir à l'idée d'être un homme... »

L'Américain édifiait des projets splendides ; il les exécute rapidement et avec magnificence ; dans les mailles de ses plans, c'est le globe terrestre tout entier qu'il enserre. Il y a, dans cette envergure, quelque chose de « cosmique ». Mais à tout cela, il y a un revers. L'existence de l'Américain est par trop vouée au travail. C'est le résultat d'une surabondance de cette vertu où il excelle et qui a nom : *efficiency*. Ce résultat est baptisé de noms divers. L'Américain gravite de haut en bas, passant du surmenage à l'épuisement nerveux, de l'épuisement nerveux à l'effondrement. Il devient prématurément vieux. Parfois, ce n'est pas seulement la vieillesse qui est prématurément son apanage, mais la mort, ou — ce qui est pire encore — il devient un invalide permanent au physique comme au moral.

D'autre part, la jeunesse des deux sexes se plonge, de bonne heure, dans la jungle des plaisirs. Beaucoup d'idées superficielles, de fortes émotions, d'expériences rapides abordées très tôt. Beaucoup de jeunes Américains des deux sexes ont vécu plus à vingt ans qu'un Anglais ou un Français à trente. Combien d'entre eux sont incapables de résister à la tentation ! Un effondrement se produit, tant du point de vue du cerveau que de celui de la moralité. C'est ainsi que dans le courant de trois semaines, deux amis de l'auteur, jeunes gens du type « émotionnel », mais richement dotés, se sont suicidés, le second après avoir expédié son amie dans l'autre monde...

Du domaine individuel, passons au domaine social. Et puisque nous venons d'écrire ce mot de « social », constatons qu'il n'existe à peu près pas de socialisme aux Etats-Unis. Un pays où la moitié de la population a des dépôts d'argent dans les banques ne dispose pas d'une atmosphère favorable aux évolutions des fantaisies socialistes.

Dans le domaine social, la famille constitue l'unité centrale. C'est peut-être la principale des institutions sociales : la plus historique comme la plus « formative », résultat splendide d'une lutte historique de durée inconnue. Mais à côté d'elle, tel un serpent empoisonnant sa vie, il y a l'individualisme excessif. La famille, entité unifiante, est sérieusement menacée par le divorce qui, comme le meurtre, est bien plus fréquent aux Etats-Unis qu'en Angleterre. Dans certains Etats, on compte un divorce sur dix mariages.

Cette débâcle de la famille est une des principales causes du grand nombre de crimes commis par des adolescents de moins de dix-huit ans. Ces meurtriers ne sont inférieurs en nombre qu'à ceux que les chauffeurs ne cessent de commettre !

La Constitution fédérale semble maintenir son intégrité et sa majesté. On l'amende parfois (il y a eu, depuis 1785, dix-neuf de ces amendements). Au-dessus d'elle plane la Cour Suprême, qui l'interprète et qui, vraisemblablement, constitue l'institution la plus respectée de la République.

Au-dessous sont les innombrables lois (une cinquantaine de mille) adoptées par le Congrès et par les assemblées législatives des quarante-huit Etats. On les viole plutôt qu'on ne les observe. L'homicide, en particulier, n'est châtié que fort légèrement. Beaucoup de meurtriers ne le sont jamais. On pourrait presque dire que de tous les sports, le meurtre est, en Amérique, le plus intéressant.

\* \* \*

L'attention apportée à la santé physique de toute la communauté comme des individus, mérite les plus grands éloges. C'est là un des faits les plus positifs de la vie américaine. La Croix-Rouge est la sentinelle fidèle qui veille au pied du mur de la Sion hygiénique américaine : l'*American Medical Association*, le *National Safety Council*, et combien d'autres associations lui prêtent la plus précieuse des assistances.

A côté, dans le même champ, que d'ivraie ! Pas de pays où les médecins-charlatans soient plus nombreux et plus variés. Les cultes pseudo-religieux, la superstition, l'ignorance les favorisent singulièrement. De soi-disant écoles médicales délivrent de faux diplômes à combien de « médecins » n'ayant à ce titre aucun droit !

On dit constamment — sur un ton de reproche — que l'Amérique est matérialiste. Comment en serait-il autrement dans un pays aux ressources nouvelles et innombrables ? Mais l'Amérique paraît l'être moins que l'Angleterre ne semble l'avoir été, alors que Matthew Arnold disait d'elle, il y a quarante et quelques années, que les classes supérieures y étaient « sensualisées », les classes moyennes « matérialisées », les classes inférieures « brutalisées ». On ne saurait adresser aux Etats-Unis un pareil grief. Chez des millions d'Américains, l'idéal est éminemment noble. Trop chauvine, l'Amérique n'en est pas moins la bienfaitrice de l'humanité ; elle met ce qu'elle a de meilleur comme hommes et comme femmes au service de toutes les nations. Si, d'une part, elle se vautre dans le luxe, elle donne sans compter au profit de ceux que fauchent les maladies, la famine ou les tremblements de terre.

L'Amérique est entrée dans l'âge où ce qu'elle a de meilleur comme intelligence s'est consacré à l'administration industrielle et au développement des forces matérielles. Les intérêts intellectuels du peuple sont devenus moins abstraits, plus pratiques. On publie moins de livres scientifiques et, si on en publie, c'est souvent aux frais de l'auteur. En revanche, les romans se vendent par centaines de mille. Les plaisirs sont peu coûteux et sont devenus notablement plus vulgaires. Les sports prédominent. Les arts sont représentés par le « vers libre », le jazz, les peintures cubistes, les danses que l'on connaît.

Comme l'Amérique s'est rapidement enrichie, la classe qui a des loisirs s'est non moins rapidement accrue. Ces loisirs sont employés de façons diverses. Certains les utilisent de manière à rendre meilleure la vie de l'Amérique et celle du monde entier. D'autres passent leur temps tout à fait différemment, dilapidant leur argent de façon effarante, plongés jusqu'au cou dans les futilités et les frivolités de l'existence, ne pensant qu'à leur propre divertissement.

\* \* \*

Abordons maintenant le domaine politique. Le système fédéral de gouvernement s'est pleinement justifié aux Etats-Unis. On peut dire que c'est là la contribution la plus importante faite par le *Commonwealth* américain à la civilisation moderne. Mais d'autre part, le niveau intellectuel des sénateurs et des membres de la Chambre des représentants ne semble jamais avoir été aussi bas qu'aujourd'hui. L'altruisme est à peu près inconnu, l'égoïsme prédomine, l'étroitesse de vues est générale. Combien il avait raison l'homme politique suédois disant : « Voyez le peu de sagesse avec lequel sont gouvernés les Etats-Unis ! »

A cet état de choses, il y a de multiples raisons : les membres les plus énergiques et les plus intelligents de la communauté préfèrent d'autres activités à l'activité politique ; une participation active à cette politique demande une fortune — ou tout au moins une compétence — supérieure à celle que la majorité possède. Les membres du Congrès touchent une indemnité « leur permettant à peine de vivre convenablement » (il est vrai qu'elle a été portée de 7,500 à 10,000 dollars ces temps derniers). Les législateurs ignorants, étroits, « vociférants » semblent exercer,

au sein des assemblées, une influence supérieure à celle des membres pondérés et à vues larges. Les règlements obstructifs de la Chambre et surtout du Sénat rendent difficile le fonctionnement de l'appareil législatif, etc. Telles sont quelques-unes des raisons qui poussent souvent les meilleurs citoyens à se refuser à poser leur candidature au Congrès.

Une remarque d'ordre plus général : le Gouvernement fédéral, comme ceux des États, avaient été créés à titre de mécanisme politique et civil; depuis — au cours des cent dernières années — ils ont dû assumer des fonctions sociales et économiques. Le peuple américain applique donc un vieux mécanisme à des conditions nouvelles et il constate de multiples heurts. La question se pose dès lors : Faut-il créer une machine sociale et économique nouvelle? ou le peuple américain doit-il tâcher d'adapter celle qui existe déjà à une situation modifiée?

M. Thwing pose cette question sans essayer d'y répondre

\* \* \*

Dans le domaine de l'enseignement, les recherches constituent certainement ce qu'il y a de meilleur. Biochimistes, biophysiciens, astronomes, psychologues, historiens, orientalistes, tous travaillent à découvrir ou à interpréter la Vérité. Au dernier meeting annuel de l'*American Society of Anatomist*, on a enregistré plus de cent études diverses, entreprises ou poursuivies dans le cours de quelques mois. Combien d'autres organisations scientifiques permettent les mêmes constatations!

Mais d'autre part, la science américaine est superficielle. Elle est aux antipodes mêmes de la science allemande, qui recherche le fond des choses. Elle veut, en revanche, trop étendre. En outre, elle n'est que trop encline à sacrifier à l'esprit pratique, et plus de la moitié des étudiants de Harvard, de Yale et de Princeton n'ont rien de plus pressé, sitôt leurs études achevées, que de s'enfermer dans des bureaux, fabriques ou usines. Enfin, l'enseignement américain insiste trop sur les faits bruts, au détriment de ce qui les rattache, l'un à l'autre et de la causalité.

\* \* \*

Parlons de la littérature américaine. Les historiens et les poètes : voilà ce que l'Amérique a produit ici de meilleur. Ces six historiens, qui ont nom : Lea, Adams, Parkman, Prescott, Motley, Bancroft ne le cèdent certainement en rien aux plus illustres historiens anglais. Parmi les poètes, citons Lowell et Longfellow; parmi les essayistes : Emerson; les romanciers : Hawthorne. La littérature historique est de beaucoup la plus abondante.

L'Américain préfère le journal au livre, le quotidien à l'organe hebdomadaire, l'organe hebdomadaire à la revue mensuelle. C'est plutôt le facteur émotionnel que l'élément intellectuel qui domine la mentalité américaine, et les quotidiens avec leurs en-têtes flamboyants, dont il se nourrit, en sont la démonstration vivante.

Le quotidien a trouvé, aujourd'hui, un rival sérieux dans le cinéma.

L'Américain préfère la littérature parlée à la littérature écrite : elle doit avoir en vue les émotions d'abord, l'intelligence ensuite. A mesure que l'intelligence s'élève, le type intellectuel commence, de plus en plus à prédominer. Les sentiments sont-ils en jeu, c'est le type émotionnel qui prend le dessus.

\* \* \*

Pour conclure, abordons le domaine religieux. Voyons les bons côtés d'abord :

<sup>10</sup> La liberté. Elle est complète, quelles que soient les excruciations qui, souvent, se manifestent. Cette liberté imite, pourrait-on presque prétendre, celle que la Providence accorde à la liberté humaine(!) L'une et l'autre méthodes aboutissent parfois à de terribles résultats : ils le sont moins — pour l'avenir de l'individu et de la race — que s'il était porté atteinte à cette liberté (1).

<sup>20</sup> L'appel esthétique que l'architecture classique et la musique adressent à la piété et à la dévotion. Sous ce rapport, les fondements puritains de la religion américaine et de la société américaine

(1) Inutile de souligner qu'ici l'auteur se trompe de bout en bout. Mais nous nous bornons à exposer sa pensée.

paraissent bien oubliés. Les nouvelles cathédrales de New-York et de Washington sont un exemple frappant de la vénération dans laquelle commence à être tenue, en Amérique, l'architecture gothique.

<sup>30</sup> L'appui puissant accordé aux missions religieuses à l'étranger et, spécialement, dans l'Extrême-Orient.

Voyons maintenant les mauvais côtés :

a) Les divisions au sein du protestantisme américain. Il y en a officiellement cent soixante-huit! Dans les campagnes, notamment, elles prennent parfois un grand caractère d'apreté, jusques et y compris une désintégration mutuelle. Pourtant, la situation s'est améliorée ces dernières années. Les bases de la Foi sont reconnues d'une façon de plus en plus générale. L'existence du *Federal Council of the Churches of Christ in America*, organisation fondée il y a une dizaine d'années déjà et embrassant vingt-huit de ces « Eglises » protestantes, est la preuve visible de cette amélioration. En contact avec l'Europe, le Proche-Orient et l'Extrême-Orient, ce Conseil bien dirigé pourra devenir une puissance unifiante de premier ordre.

b) Un « émotionalisme » ignorant est propre à la région américaine qui amène des résultats parfois désastreux. Il est surtout — sous des formes souvent grotesques — l'apanage de la population de couleur; mais on le rencontre aussi chez les blancs des prairies du Mississippi supérieur, des Montagnes Rocheuses, de la Louisiane ou des montagnes du Tennessee. Cet « émotionalisme » religieux revêt quelquefois un aspect peu éloigné de la barbarie.

c) Au foyer familial, l'instruction religieuse fait défaut. Où est-elle la période où le *pater familias* était, si l'on peut dire, le prêtre de l'autel domestique? Il n'y a plus d'autel; le prêtre a déposé ses vêtements sacerdotaux; on ne prie plus en commun tous les matins; il n'y a plus de lecture quotidienne de la Bible; un *Benedicite* n'est récité, au moment du repas, que lorsque le pasteur y prend part. Les parents négligent gravement l'instruction religieuse de leurs enfants. Le petit Américain croit sans connaître la Bible, et les connaissances des étudiants de collèges, en matière scripturaire, peuvent être qualifiées de ce seul mot : *Ignorance!*

La religion est, dès lors, atteinte dans ses bases, au grand dommage de la société comme de l'individu.

\* \* \*

D'une façon générale, on peut dire que ce qu'il y a de bon dans la vie et la société américaines ne fait que devenir plus puissant et encore meilleur. Ce qu'il y a là de blanc respicendit d'un éclat de plus en plus éblouissant. Mais en revanche, le noir est d'une noirceur qui ne cesse de s'accroître. Quantitativement et du point de vue du mal qu'elle fait, la classe criminelle devient de plus en plus criminelle.

Sir Henry S. Maine dit, dans son *Ancient Law*, que les sociétés humaines progressives tendent à passer du régime du *Statut* à celui du *Contrat*. Mais une réaction a déjà commencée, et bien que le « contrat » domine toujours avec des résultats hautement bienfaisants, ce que Maine appelle le « Statut » est de nouveau en train de jouer, en Amérique, le rôle d'une puissance capable d'engendrer le bien et le mal, ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire.

**J. Ratinckx & C<sup>o</sup>**

13, rue St-Benoit, Mortsel-Anvers

TÉLÉPHONE 576.49 ANVERS

TÉLÉPHONE 576.49 ANVERS

TRousseaux — LAYETTES — DENTELLES

Stores en tous genres — Tapis noués des Flandres